

MANUEL SUR LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET L'ACTION POUR LE CLIMAT

Version 2.0



REMERCIEMENTS

Ce document a été élaboré par World Vision, avec les contributions de collègues du Partenariat de World Vision.

Principaux auteurs : Dean Thomson, Aaron Tanner, Michael Wicker, Hausner Wendo, Sue Birchmore, Yukiko Yamada Morovic. Avec la participation d'Alicia Lopez Alvarez, Batbayar Sainzaya, Carmen Tse, Clynton Beukes, Flavia Marà, Maereg Adhanom, Margaretta Siregar, Olivia Yates, Rami Zoueini, Janelle Zwier, Joan Sang, Johanna Ryan, Jordan Curtis, Julia Smith-Brake, Justine Lee et Vincent Potier.

Rédactrice en chef : Katie Fike

Conception et mise en page : Diana De León

World Vision est une organisation chrétienne internationale de développement, d'aide et de plaidoyer qui travaille avec des enfants, des familles et des communautés afin de lutter contre la pauvreté et l'injustice. Inspirés par nos valeurs chrétiennes, nous nous engageons à travailler avec les personnes les plus vulnérables du monde. Nous servons tous les peuples sans considération de religion, de race, d'origine ethnique ou de sexe.

© 2025 par World Vision International. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit, à l'exception de brefs extraits dans des critiques sans l'autorisation préalable de l'éditeur.

Pour plus d'informations sur cette publication, veuillez contacter : esca@wvi.org

TABLE DES MATIÈRES

1. PROLOGUE	6
1.1. Introduction	6
1.2. Objectif	7
1.3. Principes directeurs	7
1.4. À qui s'adresse le Manuel de l'ESCA ?	8
1.5. Politiques connexes	8
1.6. Structure du Manuel	9
1.7. Comment se servir du Manuel	9
2. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ACTION POUR LE CLIMAT DE WORLD VISION	10
2.1. Feuille de route stratégique de l'ESCA	10
2.2. Aperçu des principaux domaines techniques d'action environnementale et climatique de World Vision	12
3. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ACTION POUR LE CLIMAT DANS LA PROGRAMMATION SUR LE TERRAIN	16
3.1. Notre approche de la gestion environnementale et de l'action pour le climat dans la programmation sur le terrain	16
3.2. Comment intégrer la gestion environnementale et l'action pour le climat dans la programmation sur le terrain	19
3.3. Cadre pour la gestion des risques environnementaux et climatiques	19
3.4. Étapes de mise en pratique du cadre	22
Étape 1. Filtrage des risques environnementaux et climatiques	23
Étape 2. Évaluation des risques environnementaux et climatiques	27
Étape 3. Plan de gestion des risques environnementaux et climatiques	28
3.5. Attentes des bailleurs de fonds	30
3.6. Outils et ressources	32
3.7. Conception, suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage de la durabilité environnementale et de l'action pour le climat	34
4. GESTION ENVIRONNEMENTALE DANS NOS OPÉRATIONS ET NOS INSTALLATIONS - GESTION DE L'EMPREINTE CARBONE	36
4.1. Principes de réduction des émissions de carbone de World Vision vers zéro émission nette	36
4.2. Processus de mesure et de gestion de l'empreinte carbone	37
Étape 1. Établir la limite d'évaluation de l'empreinte carbone	38
Étape 2. Mesurer l'empreinte carbone	39
Étape 3. Gérer l'empreinte carbone et établir des objectifs de réduction de carbone	42
Étape 4. Déclaration des objectifs d'empreinte carbone et de réduction	45
Étape 5. Examen périodique des objectifs d'empreinte carbone et de réduction	45
4.3. Outils et ressources	46

5. LA PROMOTION DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET DE L'ACTION POUR LE CLIMAT PAR LE PLAIDOYER	47
5.1. Du niveau local au niveau mondial — VAC en faveur de l'action pour le climat	49
6. COMMENT INFORMER LE PERSONNEL ET LES PARTISANS DE WORLD VISION PAR LA COMMUNICATION ET LE MARKETING	51
7. GLOSSAIRE DES TERMES	53
ANNEXE 1. COMPARAISON DES OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES ET DES VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES	56
ANNEXE 2. DOMAINES D'ACTION ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES DE WORLD VISION CONTRIBUANT AUX RÉSULTATS EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS	59
ANNEXE 3. PROGRAMMATION ADAPTATIVE ET APPROCHES DE PROGRAMMATION EN CONTEXTE FRAGILE DE WORLD VISION	64

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

FRANÇAIS		ANGLAIS	
ACE	Action pour l'autonomisation climatique	ACE	Action for climate empowerment
ACI	Agriculture climato-intelligente	CSA	Climate-smart agriculture
CBD RM	Gestion communautaire des risques de catastrophe	CBD RM	Community-based Disaster Risk Management
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change
CEDRIG	Conseils pour l'intégration de la réduction des risques liés au climat, à l'environnement et aux catastrophes	CEDRIG	Climate, Environment and Disaster Risk Reduction Integration Guidance
CO₂	Dioxyde de carbone	CO₂	Carbon dioxide
CVCA	Analyse de la vulnérabilité et de la capacité climatiques	CVCA	Climate vulnerability and capacity analysis
EAH	Eau, assainissement et hygiène	WASH	Water, sanitation and hygiene
ECHO	Opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire	ECHO	European Civil Protection and Humanitarian Operations
EGISPH	Égalités entre les genres, inclusion sociale et des personnes en situation de handicap	GEDSI	Gender equality, disability and social inclusion
ESCA	Durabilité environnementale et action pour le climat	ESCA	Environmental Sustainability and Climate Action
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FMNR/ RNA	Régénération naturelle assistée	FMNR	Farmer managed natural regeneration
GES	Gaz à effet de serre	GHG	Greenhouse gas
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat	IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau	IWRM	Integrated water resource management
GRE	Gestion des risques d'entreprise	ERM	Enterprise risk management
GRN	Gestion des ressources naturelles	NRM	Natural resource management
MEER	Moyen-Orient et Europe de l'Est	MEER	Middle East and Eastern Europe Region
NEAT	Outil d'évaluation environnementale de nexus	NEAT	Nexus Environmental Assessment Tool
ODD	Objectifs de développement durable	SDGs	Sustainable Development Goals
OIOS	Notre impact, notre histoire	OIOS	Our Impact, Our Story
PDNU	Fonds de développement (des Nations Unies)	UNDP	United Nations Development Fund
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement	UNEP	United Nations Environment Programme
RRC	Réduction des risques de catastrophes	DRR	Disaster risk reduction
UE	Union européenne	EU	European Union
VAC	Voix et action des citoyens	CVA	Citizen Voice and Action

1. PROLOGUE



1.1 Introduction

Les changements climatiques représentent la plus grande menace pour le développement humain, et leurs effets généralisés pèsent de manière disproportionnée sur les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables dans des contextes de développement rural fragiles — en particulier sur les femmes et les enfants. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), entre 2010 et 2020, les catastrophes liées au climat, telles que les sécheresses, les inondations et les tempêtes ont tué 15 fois plus de personnes dans les pays très vulnérables — en particulier en Afrique, qui est responsable de moins de 3 % des émissions mondiales de carbone — par rapport aux pays plus riches.¹

Reconnaissant que la dégradation de l'environnement et les changements climatiques sont des accélérateurs clés de la vulnérabilité extrême des enfants, World Vision a approuvé la [Politique de gestion de la gérance environnementale](#) («la politique») en 2021 et la [Feuille de route stratégique pour la durabilité environnementale et l'action pour le climat \(ESCA\)](#) en 2024. Pour soutenir la mise en œuvre de la politique et de la feuille de route stratégique, World Vision a élaboré ce Manuel sur la Gestion environnementale et l'action pour le climat (le «Manuel de l'ESCA» ou le «Manuel»). Ce manuel est conçu pour aider les bureaux à travers le partenariat de World Vision

à mettre en œuvre des stratégies de gestion environnementale et d'action pour le climat des meilleures pratiques, tant dans les programmes sur le terrain que dans nos opérations et installations.

World Vision reconnaît que, pour répondre efficacement à la crise climatique et améliorer le bien-être des enfants, il faut prendre des mesures simultanées pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités dans le monde, soutenir les communautés à risque pour renforcer la résilience et réduire l'impact environnemental mondial. Les investissements dans l'atténuation des changements climatiques renforcent également la résilience des écosystèmes et des communautés desservies par World Vision. Les pratiques durables décrites dans ce Manuel visent à contribuer à la transformation économique et sociétale à long terme, en protégeant les communautés vulnérables contre les chocs climatiques futurs.

World Vision s'est fixé pour objectif d'atteindre des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles provenant de ses opérations et de ses installations d'ici 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de 20 % d'ici 2030. Cet objectif est essentiel pour notre vision et notre mission. Alors que nous travaillons par le biais de la programmation sur le terrain et du plaidoyer pour lutter contre les impacts des changements climatiques sur les enfants et faire entendre leur

¹ IPCC (2022). *Summary for Policy Makers, in Climate Change 2022 Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* doi:10.1017/9781009325844.001.

voix dans l'action pour le climat mondiale, nous devons également nous assurer de « ne pas nuire » à travers nos propres activités. La réduction de nos émissions de carbone opérationnelles est un élément essentiel de notre intégrité et de notre leadership dans cet espace. L'intégration de la durabilité environnementale et de l'action pour le climat dans tous les aspects de notre travail — que ce soit dans nos programmes, nos interventions d'urgence ou notre plaidoyer — est essentielle à la réalisation de la stratégie de World Vision, [Notre Promesse](#).

En tant qu'organisation chrétienne, nous sommes obligés de suivre les voies de Jésus-Christ, nous appelant à prendre soin des « moindres d'entre eux » (Matthieu 25 : 40) — les enfants vulnérables qui sont touchés de manière disproportionnée par les changements climatiques. Notre réponse à la dégradation de l'environnement n'est pas motivée par l'opportunisme politique ou le financement, mais parce que nous sommes appelés à diriger la création de Dieu (Genèse 1 : 28). Cet engagement confessionnel sous-tend tous nos efforts pour construire un avenir plus durable et plus juste.

1.2. Objectif

L'objectif principal du Manuel de l'ESCA est de soutenir la mise en œuvre de la [Politique de gestion de la gestion environnementale](#) et de la [Feuille de route stratégique de l'ESCA](#) du Partenariat World Vision afin que les programmes, les opérations et les installations, les activités de plaidoyer et de communication et de marketing de World Vision contribuent à l'amélioration des environnements naturels tout en améliorant la résilience et le bien-être des enfants, des familles et des communautés que nous servons. Les objectifs spécifiques de ce manuel sont :



identifier et gérer les impacts environnementaux et les risques climatiques à la fois dans la programmation sur le terrain de World Vision et dans l'ensemble de nos opérations et installations



fixer des normes et des exigences minimales pour intégrer les garanties environnementales et la vulnérabilité et les risques climatiques dans la programmation.

1.3. Principes directeurs

Notre approche de la gérance environnementale repose sur quatre valeurs fondamentales :

- 1 Nous sommes chrétiens et les intendants de la création de Dieu** — l'une de nos valeurs fondamentales stipule que « Nous sommes les intendants de la création de Dieu. Nous prenons soin de la terre et agissons de manière à restaurer et protéger l'environnement. »
- 2 Nous nous engageons en faveur des pauvres et des enfants** — les changements climatiques et la dégradation de l'environnement sont un facteur clé de l'extrême pauvreté, des inégalités et de la vulnérabilité des enfants.
- 3 ESCA est ce qu'on attend de nous²** — World Vision est signataire de la [Charte du climat et de l'environnement pour les organisations humanitaires](#). World Vision s'engage à respecter les sept engagements suivants :
 - Intensifier notre réponse aux besoins humanitaires croissants et aider les gens à s'adapter aux impacts des crises climatiques et environnementales.
 - Maximiser la durabilité environnementale de notre travail et réduire rapidement nos émissions de gaz à effet de serre.
 - Adopter le leadership des acteurs locaux et des communautés.
 - Accroître notre capacité à comprendre les risques climatiques et environnementaux et à développer des solutions fondées sur des données probantes.
 - Travailler en collaboration au sein du secteur humanitaire et au-delà pour renforcer l'action climatique et environnementale.
 - Utiliser notre influence pour mobiliser une action pour le climat et une protection de l'environnement urgentes et plus ambitieuses.
 - Élaborer des cibles et mesurer nos progrès à mesure que nous mettons en œuvre nos engagements.
- 4 Nous pouvons améliorer l'impact de notre organisation sur l'ESCA** — la mise en œuvre des lignes directrices aidera les bureaux à la fois à réduire notre empreinte environnementale, qui a un impact négatif global sur le bien-être des enfants, et potentiellement à réaliser des économies financières (par exemple, en réduisant les déplacements ou la consommation d'énergie), ce qui signifie qu'un financement supplémentaire peut être utilisé pour atteindre les enfants les plus vulnérables.

² Des bailleurs de fonds, tels que la Banque mondiale et l'UE (à travers leur nouvelle stratégie 2021-2027), préconisent également une voie de rétablissement « plus verte, plus intelligente et plus équitable ». Les nouvelles garanties environnementales et sociales du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) exigent également désormais que tous les nouveaux investissements d'aide examinent les risques liés aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe.

1.4. À qui s'adresse le Manuel de l'ESCA ?

Ce Manuel est pertinent pour tous les contextes opérationnels et s'applique à toutes les entités de World Vision, y compris VisionFund et ses entités de microfinance affiliées. Le Manuel a également pour but d'orienter les efforts de collecte de fonds et de développement des ressources de WV pour financer les Programmes de gestion des changements climatiques et de l'environnement. Il est de la responsabilité des dirigeants de World Vision de s'assurer que tout le personnel est au courant de la Politique et des lignes directrices de soutien, de la Feuille de route stratégique et du

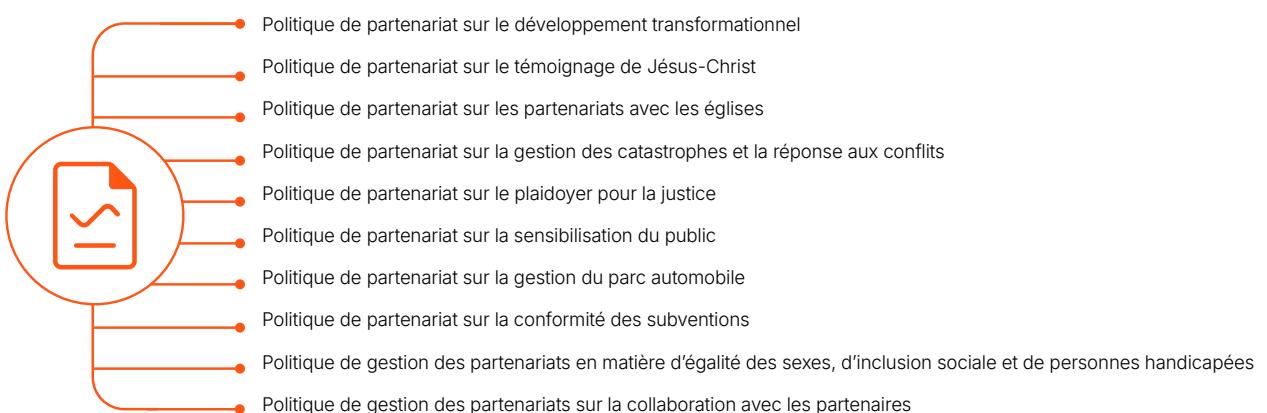
manuel de l'ESCA, et que tous les employés de World Vision sont en pleine conformité avec cette politique dans leurs rôles respectifs.

Les entités WV et VFI peuvent adopter une contextualisation autonome et autogérée du Manuel en fonction de leur capacité et de leur applicabilité. Chaque Équipe verte de bureau doit être guidée par le Manuel pour identifier et convenir d'actions prioritaires et les ajouter aux plans d'action combinés (par exemple, stratégie ou Plan d'action de l'Équipe de soutien à la stratégie). Le plan d'action devrait relever de la responsabilité de l'Équipe de la haute direction.



1.5. Politiques connexes

Le Manuel appuie la mise en œuvre de la Politique de gestion de la gestion environnementale et de la Feuille de route stratégique de l'ESCA. Il est également lié aux politiques suivantes (mais sans s'y limiter) :



1.6. Structure du Manuel

Le Manuel fournira des informations détaillées sur les normes minimales de gestion environnementale, les processus d'évaluation, ainsi que des supports de formation et de ressources pour appuyer la mise en œuvre de la Politique dans le cadre de projets et de programmes de développement et de gestion des catastrophes, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Le Manuel fournit également des informations sur la façon d'intégrer l'action pour le climat dans les projets et programmes de WV.

Pour relever les défis systémiques au bien-être des enfants posés par la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, le Manuel est organisé en quatre domaines thématiques :



Programmation sur le terrain : adapter les programmes de développement et de secours d'urgence pendant la conception, la mise en œuvre et le déclassement pour déterminer les risques des impacts environnementaux négatifs, garantir des résultats environnementaux positifs et atténuer les impacts des environnements dégradés, des risques naturels et des changements climatiques sur les enfants vulnérables.



Opérations et installations : ajuster les pratiques de gestion de nos opérations et installations pour connaître notre empreinte environnementale, réduire notre impact négatif sur l'environnement — y compris notre empreinte carbone, et augmenter notre impact positif sur l'environnement grâce à des approches convenues.



Plaidoyer : reconnaître les changements climatiques comme une question de justice pour plaider en faveur de changements au niveau des politiques. Nous considérons la justice climatique comme une approche qui place les enfants au centre de la crise climatique et apporte des solutions qui sont bonnes pour les personnes et la planète en défendant les droits des enfants.



Communications et marketing : présenter les contributions de WV à l'atténuation du climat, à l'adaptation et à la justice, et rehausser notre visibilité auprès des bailleurs de fonds et des gouvernements pour investir dans des approches éprouvées et évolutives en matière d'environnement et d'action pour le climat.

1.7. Comment se servir du Manuel

Le Manuel devrait être utilisé par nos Bureaux de terrain et nos Bureaux de soutien pendant les phases de planification, de mise en œuvre et de déclassement des programmes régionaux, des projets financés par les bailleurs de fonds institutionnels, des programmes et des interventions en cas de catastrophe. Il devrait également être utilisé pour identifier les impacts environnementaux ; élaborer des plans d'action d'atténuation pour surveiller et réduire leurs impacts à la fois dans les opérations et les installations ; et identifier et mettre en œuvre des stratégies appropriées de plaidoyer, de communication et de collecte de fonds pour promouvoir une bonne gérance environnementale et une action pour le climat auprès de tous les partisans.

Quelle est la différence entre la « gérance » de l'environnement et la « durabilité » ?

La gestion environnementale fait référence à l'utilisation responsable et à la protection de l'environnement naturel par le biais de la conservation, de la restauration et de pratiques durables. Ce concept découle de l'une des valeurs fondamentales de World Vision : « Nous sommes les intendants de la création de Dieu. Nous prenons soin de la terre et agissons de manière à restaurer et protéger l'environnement. »

La durabilité environnementale s'agit de la responsabilité de conserver les ressources naturelles et de protéger les écosystèmes mondiaux pour soutenir la santé et le bien-être maintenant et à l'avenir. Cela est lié au programme 2030 des Nations Unies et aux [Objectifs de développement durable](#). Comme la durabilité environnementale est un concept plus largement utilisé dans de nombreuses régions et langues, c'est le terme que nous utilisons couramment lorsque nous parlons de notre travail de l'ESCA.

2. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ACTION POUR LE CLIMAT DE WORLD VISION

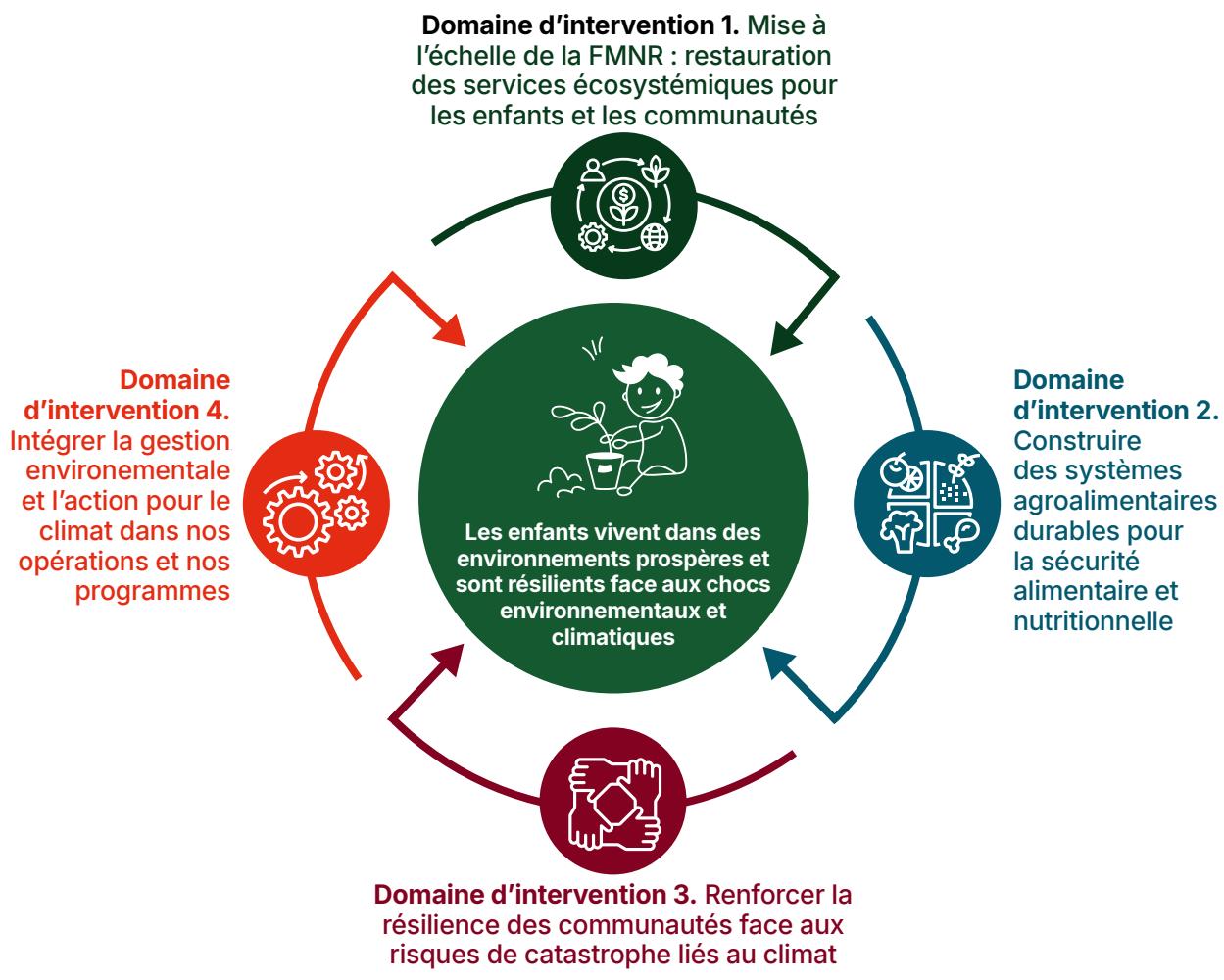


2.1. Feuille de route stratégique de l'ESCA

World Vision a élaboré la [Feuille de route stratégique pour la durabilité environnementale et l'action pour le climat \(ESCA\)](#) pour 2024 à 2027. Le cœur de la Feuille de route stratégique de l'ESCA comprend la restauration des écosystèmes grâce à des solutions basées sur la nature, telles que [Reverdir les communautés](#) et la [Régénération naturelle assistée \(FMNR\)](#), la mise en place de systèmes agroalimentaires durables pour la sécurité alimentaire et la nutrition, et le renforcement de la résilience des communautés aux risques de catastrophe liés au climat. Grâce à la Feuille de route stratégique de l'ESCA, notre objectif est d'atteindre 20 millions de personnes (dont 10 millions d'enfants) d'ici 2030, afin que les enfants et leurs soignants puissent vivre dans un environnement prospère avec une meilleure résilience contre les chocs environnementaux et climatiques.



Figure 1. Domaines d'intervention de la Feuille de route stratégique de l'ESCA



Plaidoyer local et mondial par l'autonomisation des enfants dans la lutte contre les changements climatiques

Domaine d'intervention 1.
mise à l'échelle de la FMNR : restauration des services écosystémiques pour les enfants et les communautés



Les terres dégradées seront protégées, améliorées et/ou restaurées grâce à des **solutions basées sur la nature** comme la **FMNR** et **l'agroforesterie** pour améliorer la résilience des communautés aux changements climatiques et à d'autres menaces environnementales.

Cibles et indicateurs clés

- 27 millions d'hectares de terres dégradées seront protégés et/ou en cours de restauration d'ici 2033
- Investir 1,8 milliard de dollars US dans des programmes de mise à l'échelle de la FMNR et du reverdissement
- Nombre d'enfants autonomisés grâce à des sessions de sensibilisation à l'environnement et au climat
- Nombre d'unités de technologie verte déployées

Domaine d'intervention 2.
Construire des systèmes agroalimentaires durables pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle



Des **pratiques agricoles durables**, telles que l'**agriculture et l'agroécologie sensibles à la nutrition et intelligentes face au climat** seront utilisées pour réduire les impacts des changements climatiques sur les systèmes agroalimentaires et la crise alimentaire croissante.

Cibles et indicateurs clés

- Nombre de personnes formées à l'amélioration des pratiques agricoles durables (y compris l'agriculture climato-intelligente et la gestion des ressources naturelles) [OIOS 66]
- % de ménages adoptant des pratiques agricoles durables
- % de ménages qui subviennent aux besoins de leurs enfants [OIOS 80]

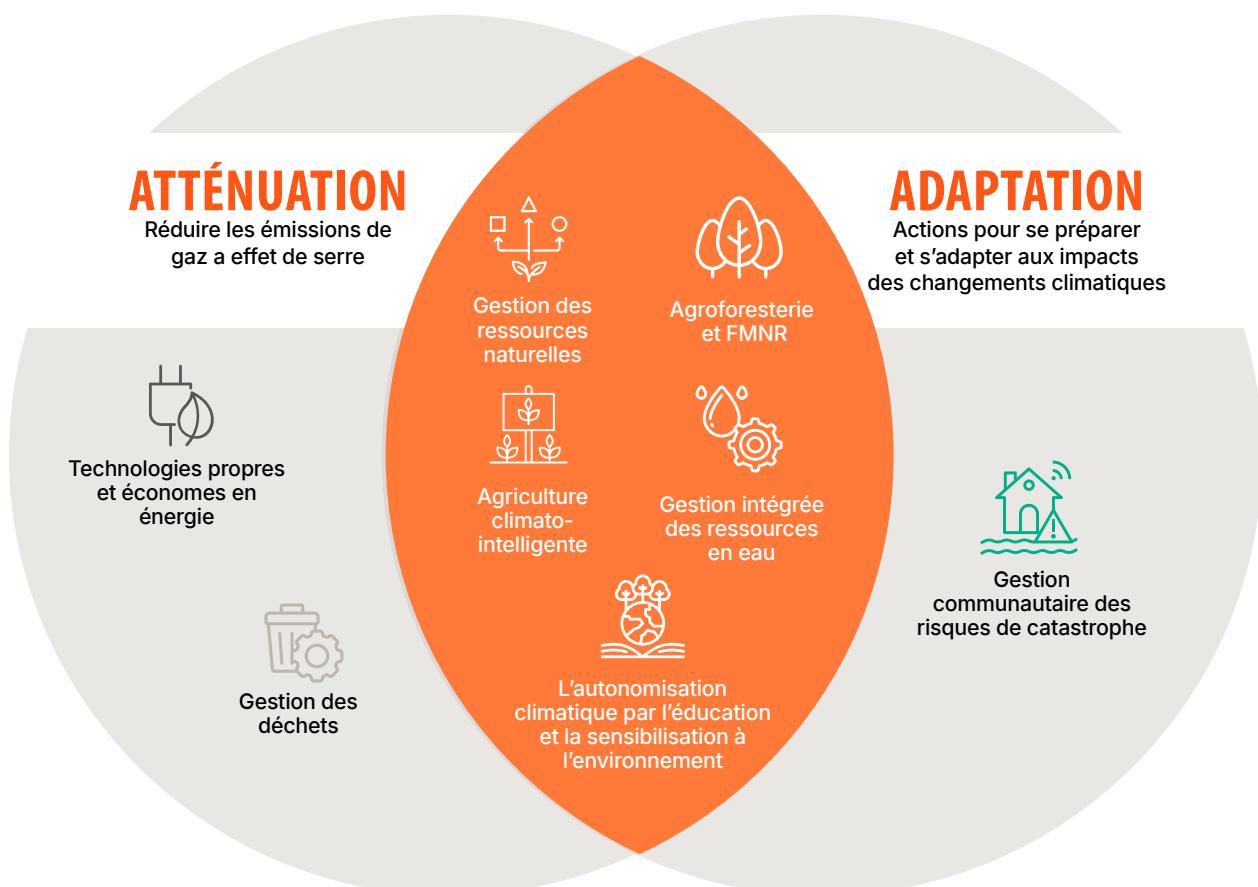
<p>Domaine d'intervention 3. Renforcer la résilience des communautés face aux risques de catastrophe liés au climat</p> <p></p>	<p>Pour améliorer la résilience des communautés face aux risques liés au climat, la gestion des risques de catastrophe sera intégrée en tant que composante fondamentale de tous les programmes sur le terrain.</p> <p>Cibles et indicateurs clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - % de ménages qui ont fait face à une catastrophe mais ont pu s'en remettre et vivent maintenant au même niveau qu'avant [OIOS 75] - Nombre de comités de gestion des risques de catastrophe formés et renforcés au niveau des communautés/villages - Nombre de personnes cibles par les Protocoles d'action anticipative
<p>Domaine d'intervention 4. Intégrer la gérance de l'environnement et l'action pour le climat dans nos opérations et nos programmes</p> <p></p>	<p>Les changements climatiques affectent tous les aspects du travail de World Vision. Par conséquent, l'intégration de la gérance environnementale et de l'action pour le climat dans toutes les opérations, installations et programmes de World Vision est essentielle pour s'assurer que nous apportons des changements systémiques dans l'ensemble de l'organisation.</p> <p>Cibles et indicateurs clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous veillerons à ce que 100 % de tous les projets et programmes de World Vision effectuent des évaluations de protection de l'environnement et gèrent tous les impacts environnementaux négatifs en cours - Réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre des organisations d'ici 2030 et atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050



2.2. Aperçu des principaux domaines techniques d'action environnementale et climatique de World Vision

World Vision réagit déjà de bien des façons à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques dans le cadre de nos programmes sur le terrain. World Vision met en œuvre huit domaines techniques clés sur l'action environnementale et climatique dans tous les secteurs d'opérations pour les programmes de développement et de gestion des catastrophes. Ces domaines techniques offrent des avantages en matière d'atténuation et/ou d'adaptation, comme le montre la figure 2.

Image 2. Les domaines techniques de la durabilité environnementale et de l'action pour le climat de World Vision pour améliorer la résilience climatique des enfants et des communautés



Le tableau 2 présente un résumé des huit domaines actuels de l'action environnementale et climatique de World Vision, y compris la manière dont ils s'intègrent dans les secteurs de développement et s'alignent sur les domaines d'intervention de la Feuille de route stratégique de l'ESCA, les Objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs de bien-être des enfants de World Vision. Pour plus d'informations sur les domaines d'action environnementaux et climatiques de World Vision, voir :

- [Des pousses d'espoir pour un avenir plus vert](#)
- [Des pratiques prometteuses pour une Terre souriante](#)
- [Investir dans des résultats durables pour les enfants](#)

Alors que World Vision met déjà en œuvre une série de domaines de l'action environnementale et climatique, les Bureaux de terrain et les Bureaux de soutien sont encouragés à rechercher continuellement de nouvelles occasions pour lutter contre la dégradation de l'environnement et les changements climatiques.

Tableau 1 : L'action pour le climat de World Vision contribue aux résultats en matière de bien-être des enfants

Domaines techniques	Action pour le climat	Exemples d'intervention	Objectifs de World Vision en matière de bien-être de l'enfant	ODD clés
Agroforesterie et <u>FMNR</u> 	Adaptation aux et atténuation des changements climatiques	FMNR avec arbres indigènes, plantation d'arbres d'enrichissement, plantation d'arbres de boisés, règlements générés par la communauté	Les enfants sont bien nourris. Les filles et les garçons sont pris en charge, protégés et participants.	
Agriculture climato-intelligente et agroécologie 	Adaptation aux et atténuation des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures et bétail tolérants à la sécheresse - Établissement de compost/biochar - Établissement de jardins potagers/nutritifs - Pratiques de gestion des sols, y compris les cultures intercalaires, la rotation des cultures, la lutte intégrée contre les ravageurs 	Les enfants ont de l'espoir et une vision pour l'avenir. La communauté est résistante aux chocs et aux catastrophes.	
Gestion des ressources naturelles 	Adaptation aux et atténuation des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et mise en place des tranchées d'infiltration, mise en place des contours morts et nivelés - Établissement de grappes de pierres, remise en état des ravins, établissement et gestion des aires protégées 		
Gestion intégrée des ressources en eau 	Adaptation aux et atténuation des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation/construction d'infrastructures d'eau (forages, puits, réservoirs d'eau, récupération d'eau) - Construction/entretien de barrages de retenue et de barrages de sable, y compris les gabions pour protéger les cours d'eau ; restauration des bassins versants 	La communauté a accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Les enfants sont bien nourris.	

Domaines techniques	Action pour le climat	Exemples d'intervention	Objectifs de World Vision en matière de bien-être de l'enfant	ODD clés
Autonomisation climatique – éducation et sensibilisation à l'environnement 	Adaptation aux et atténuation des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Formations basées sur les moyens de subsistance (par exemple, FMNR, agriculture climato-intelligente, apiculture, restauration des mangroves) - Sensibilisation en milieu scolaire, y compris les initiatives en faveur de la sécurité à l'école 	<p>Les enfants sont bien nourris.</p> <p>Les enfants ont de l'espoir et une vision pour l'avenir.</p>	
Gestion communautaire des risques de catastrophe 	Adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Planification de la gestion des risques de catastrophe axée sur les enfants et sensibilisation en milieu scolaire/communautaire - Formation à la préparation aux catastrophes, à la réduction des risques de catastrophe et à la gestion des catastrophes - Élaboration de plans, de stratégies et de politiques de réduction des risques, d'action anticipative, de préparation aux catastrophes et de plans d'urgence 	<p>La communauté est résistante aux chocs et aux catastrophes.</p> <p>Les filles et les garçons sont pris en charge, protégés et participants.</p>	
Gestion des déchets 	Atténuation des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion communautaire des déchets solides et liquides ; gestion des matières fécales humaines et animales - Recyclage des déchets pour l'économie circulaire et la création d'emplois verts - Recyclage des déchets et sensibilisation ; promotion de l'assainissement, pratiques d'hygiène 	Les enfants sont protégés contre les maladies infectieuses et les décès évitables.	
Technologies renouvelables et économies en énergie 	Atténuation des changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Poêles écoénergétiques - Utilisation de panneaux solaires photovoltaïques pour les pompes à eau 	Les enfants sont protégés contre la mort évitable.	

3. DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ACTION POUR LE CLIMAT DANS LA PROGRAMMATION SUR LE TERRAIN



3.1. Notre approche de la gestion environnementale et de l'action pour le climat dans la programmation sur le terrain

Tous les projets et programmes de World Vision sur le terrain sont censés entreprendre des évaluations des garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques pour assurer une bonne gérance. Les exigences minimales que chaque bureau doit respecter sont fournies dans ce Manuel et comprennent nos principes de «Ne pas nuire» et nos processus d'engagement sensibles au genre et axés sur les enfants, présentés ci-dessous.

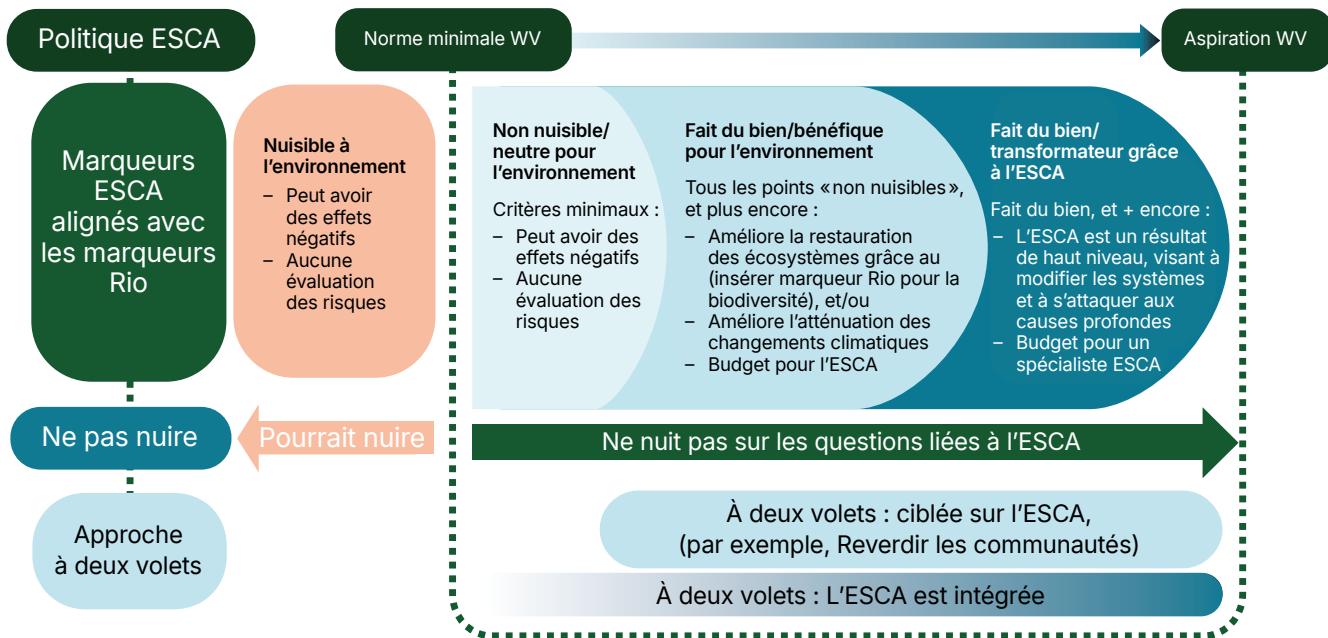
Principes de «Ne pas nuire»

La norme minimale de gestion environnementale et des risques climatiques de World Vision est guidée par les principes «Ne pas nuire». Cela signifie gérer les risques et les vulnérabilités environnementaux et climatiques dans tous les projets, programmes et interventions en cas de catastrophe (par exemple, parrainage d'enfants,

subventions gouvernementales et multilatérales) pour s'assurer qu'aucun dommage n'est causé à l'environnement et également pour créer des occasions pour un résultat environnemental positif.

Sur la base de ce principe, World Vision s'assurera que ses projets, programmes et réponses humanitaires feront l'objet d'évaluations de garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques afin d'éviter, et lorsque l'évitement n'est pas possible, de minimiser ou d'atténuer les impacts négatifs sur les personnes et l'environnement. La protection de l'environnement et l'évaluation des risques climatiques devraient avoir lieu au cours des étapes d'évaluation et de planification de chaque projet/programme par l'analyse des impacts positifs et négatifs potentiels des activités proposées et l'identification des mesures d'atténuation. Une évaluation de la garantie/impact environnemental devrait également identifier les occasions de contribuer à des mesures environnementales positives dans les projets et programmes.

Figure 3. Intégration de l'ESCA



Égalités entre les genres, inclusion sociale et des personnes handicapées

La protection de l'environnement et les évaluations des risques et de la vulnérabilité climatiques devraient incorporer des approches d'intégration de l'Égalité des genres, de l'inclusion sociale et des personnes handicapées (EGISPH) qui tiennent compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes vulnérables, des filles et des garçons, des personnes handicapées et des groupes et communautés marginalisées. Les facteurs EGISPH seront pris en compte dans tous les aspects de la programmation de World Vision, y compris la promotion de la conservation de la biodiversité et des connaissances traditionnelles, de l'utilisation durable des ressources naturelles et du partage équitable des avantages tirés de ces ressources.

L'intégration de l'égalité des genres, l'inclusion sociale et des personnes handicapées implique de tenir compte de l'expérience et des intérêts des femmes et des hommes, des garçons et des

filles ainsi que des personnes handicapées dans le processus de développement et aborder ces réalités d'une manière qui remette en question les normes sociales existantes et mette tout le monde sur un pied d'égalité. L'intégration de l'EGISPH va au-delà du simple fait de compter le nombre de femmes et d'hommes, de garçons et de filles ou de personnes handicapées dans une salle, mais s'attaque plutôt aux disparités qui sont au cœur du projet, de la politique ou du processus, conduisant à des actions plus sensibles à l'EGISPH.³

La programmation de WV adopte une approche d'égalité des genres, de l'inclusion sociale et des personnes handicapées, cherchant à autonomiser les femmes pour garantir le bien-être des enfants. Par conséquent, les directives de World Vision sur l'EGISPH doivent être revues avant d'entreprendre l'évaluation des garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques pour s'assurer que les approches de conception sensibles à l'EGISPH sont intégrées dans l'évaluation. Les experts de l'EGISPH devraient également être consultés.

Figure 4. Continuum de l'EGISPH



³ United Nations Industrial Development Organization (2015). *Guide on gender mainstreaming: environmental management projects*.

La programmation centrée sur l'enfant

World Vision s'assurera que tous les programmes répondent aux [Normes minimales de protection de l'enfant](#) en tant que membre de l'Alliance pour la protection de l'enfant dans l'action humanitaire. Nous assurons également une participation significative des enfants à la programmation, au plaidoyer et à notre propre prise de décision. Par conséquent, ces exigences devraient également éclairer l'évaluation des garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques. Les besoins et les vulnérabilités spécifiques des enfants en ce qui concerne la conservation de la biodiversité, la

protection de l'environnement, l'utilisation durable des ressources naturelles et le partage équitable des avantages tirés de ces ressources doivent être pris en considération lors de l'évaluation des impacts potentiels d'un projet ou programme sur l'environnement. Pour ce faire, il est possible d'inclure les enfants dans le processus d'évaluation afin de s'assurer que leurs opinions sont recueillies et que les besoins sont satisfaits.

Les approches de World Vision centrées sur l'enfant et l'EGISPH ainsi que les principes de « Ne pas nuire » s'appliquent à tous les secteurs techniques et à la gestion des catastrophes, notamment :



Protection et participation de l'enfant : l'approche systémique de WV en matière de protection de l'enfant contribue à renforcer l'environnement protecteur autour des enfants.



Éducation : nos programmes d'éducation dotent les enfants et les adolescents des connaissances et des compétences nécessaires pour adopter et plaider en faveur de pratiques durables. Les écoles et les espaces d'apprentissage informels sont des espaces idéaux pour faire participer les enfants et leurs soignants dans l'apprentissage, la prise en charge et la défense de leur environnement. En outre, les écoles sont souvent une plate-forme principale pour la gestion communautaire des risques de catastrophe et un lieu de rassemblement en période de chocs climatiques ; une action anticipative en milieu scolaire peut atténuer les dommages et fournir un espace aux jeunes pour participer à la réduction des risques et à la préparation aux catastrophes.



Santé et nutrition : nous veillons à ce que les activités liées au projet évitent ou minimisent toute exposition potentielle de la communauté aux risques pour la santé (c.-à-d. la pollution et les contaminants) ; protègent la nutrition et la santé (y compris la santé mentale) et préviennent la malnutrition et les maladies (c.-à-d. les maladies à transmission hydrique, à transmission vectorielle, transmissibles et non transmissibles) ; et gèrent de manière appropriée les matières dangereuses (p. ex. les risques biologiques) conformément aux normes internationalement acceptées.



Moyens de subsistance : World Vision reconnaît et soutient la conservation de la biodiversité et la gestion des services écosystémiques qui sont fondamentaux pour la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles. WV promeut une agriculture climato-intelligente, des systèmes de production à faibles émissions, des technologies et des sources de revenus vertes, ainsi que des solutions efficaces basées sur la nature (NBS) pour soutenir à la fois les objectifs d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en tant que réponse mondiale à la crise climatique.



Eau, assainissement et hygiène (EAH) : les approches EAH de World Vision soutiennent l'accès à des installations et services EAH sûrs, fiables et durables. World Vision veillera à ce que tous les projets EAH contribuent à protéger et, si possible, à améliorer les ressources en eau, y compris les sources d'eau souterraine et de surface. Il s'agit notamment d'éviter la surexploitation des ressources en eau et leur contamination.



Gestion des catastrophes : WV s'engage et contribue au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 à 2030, qui appelle à une prise de décision inclusive et fondée sur les risques pour prévenir, réduire, gérer et renforcer la résilience aux dangers, y compris « reconstruire mieux » après une catastrophe pour augmenter la résilience.⁴ De plus, la programmation en espèces et en bons offre des options de modalité viables sur le plan environnemental (service, en nature, espèces, bons) et des canaux de livraison (argent mobile ou espèces sous enveloppe, etc.).⁵ Le [Cadre opérationnel de la réponse humanitaire](#) fournit des repères assortis de délais (par exemple, la nomination d'une personne-ressource de l'ESCA dans les 14 premiers jours suivant une déclaration d'urgence de World Vision par le responsable de la réponse) nécessaires pour respecter le principe de ne pas nuire et l'engagement de la Norme humanitaire fondamentale.

⁴ WV soutient une [vaste composante de réduction des risques de catastrophes \(RRC\) dans ses projets](#) en fonction de la crise à laquelle elle est confrontée, et [soutient le gouvernement local et les communautés](#) dans l'élaboration d'un Plan de gestion des risques de catastrophe inclusif pour renforcer la résilience aux chocs, aux catastrophes, aux conflits et aux urgences.

⁵ WV s'inscrit dans un partenariat multidisciplinaire soutenu par le Réseau de collaboration en distribution d'espèces (CCD) pour élaborer des critères d'impact sur l'environnement. Ces critères permettront de mesurer l'aide financière ainsi que d'autres options, telles que les biens et services, ainsi que les voies de distribution, en contrastant les milieux urbain, rural et sauvage. Voir aussi <https://ehaconnect.org/>.



3.2. Comment intégrer la gestion environnementale et l'action pour le climat dans la programmation sur le terrain

L'intégration des activités de gestion de l'environnement et d'action pour le climat doit être envisagée dès le début des cycles de stratégie, de programmation et de projet, avec une bonne analyse de la situation identifiant les risques, les vulnérabilités et les capacités à un stade précoce.

Parmi les mesures critiques qui peuvent être prises pour créer un environnement propice à l'intégration de la gestion environnementale et de l'action pour le climat dans le cycle du projet, on peut citer :

- avoir l'engagement et le soutien du leadership et de la gestion.
- inclure la gestion environnementale et l'action pour le climat dans la stratégie de programmation sur le terrain.
- renforcer les capacités en employant du personnel dévoué pour l'ESCA, en formant le personnel existant, en promouvant le partage et l'apprentissage parmi le personnel de l'ESCA par le biais des équipes vertes et en faisant du travail de chacun un travail « climatique » en incluant des actions dans les descriptions de poste.
- développer des ressources de formation pour renforcer les capacités du personnel, en particulier sur nos modèles de projets clés, tels que Reverdir les communautés.
- inclure la gérance environnementale et l'action pour le climat à toutes les étapes de la planification des projets, de l'évaluation

des besoins, de la budgétisation, de la mise en œuvre, du suivi, de l'évaluation et du partage des connaissances

Promouvoir la gestion environnementale, la durabilité et l'action pour le climat à l'interne et à l'externe (voir [la section 5](#) pour plus d'informations).

3.3. Cadre pour la gestion des risques environnementaux et climatiques

La durabilité environnementale et l'action pour le climat doivent être prises en considération tout au long du cycle de programmation. Celui de World Vision applique [l'Approche de la programmation adaptive](#) qui permet à World Vision de travailler dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement et de la paix dans des contextes fragiles, stables, urbains et ruraux. Les mesures relatives à l'environnement, au climat et à la gestion des catastrophes peuvent être incorporées de manière relativement facile et efficace dans les outils de planification de projet standard, tels que les cadres logiques et les évaluations des risques environnementaux. Ils peuvent également être intégrés à l'ensemble du cycle du projet à l'aide d'outils, tels que des listes de contrôle (par exemple, des questions sur la protection de l'environnement et des risques climatiques fournies à la section 3.4). Les listes de contrôle énoncent une série de questions relatives à l'environnement, au climat et à la gestion des catastrophes auxquelles il faut répondre lors de l'élaboration des documents de planification de projet.⁶

⁶ Twigg, John (2015) (nouvelle édition). *Disaster Risk Reduction: Good Practice Review 9*. Commandé par Humanitarian Practice Network, Overseas Development Institute.

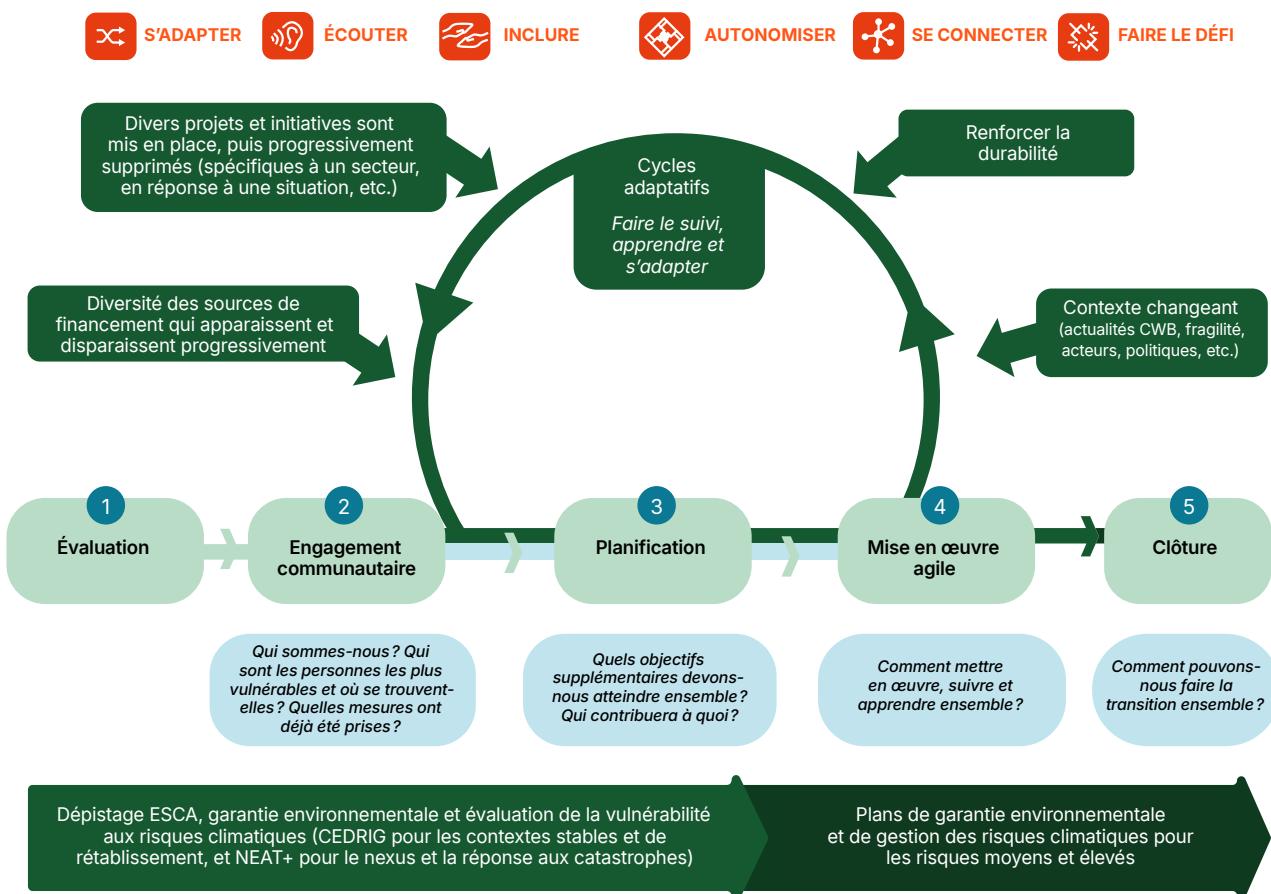
Les exigences du cadre de la programmation sur le terrain en matière de protection de l'environnement et de risques climatiques et de vulnérabilité s'appliquent à tous les projets et programmes sur le terrain, y compris les programmes régionaux, les projets financés par des subventions et la gestion des catastrophes. Au minimum, tous les projets et programmes devront entreprendre la procédure-cadre de garantie environnementale et des risques et vulnérabilités climatiques, comme indiqué à la figure 4.



Dans les cas où les projets sont financés par des bailleurs de fonds qui ont leurs propres exigences en matière de protection de l'environnement ou d'évaluation de l'impact, ou s'il existe des réglementations gouvernementales qui exigent qu'une évaluation de l'impact sur l'environnement soit entreprise, ils remplaceront toutes les exigences de World Vision. Il s'agit d'éviter la duplication des efforts par les Bureaux de terrain.

La figure 5 présente les étapes clés de l'intégration de la gestion environnementale et de l'action pour le climat dans l'approche de la programmation adaptive de World Vision. Le Manuel s'applique à tous les programmes des Bureaux de terrain, y compris les projets d'intervention en cas de catastrophe.

Figure 5. L'approche de la programmation adaptive de World Vision



Évaluation et engagement communautaire

Au cours des étapes d'évaluation et d'engagement communautaire, il est de bonne pratique d'évaluer si les activités proposées pour le projet peuvent avoir des impacts environnementaux (par exemple, sur l'extraction de l'eau de l'irrigation des cultures) ou être exposées aux dangers des changements climatiques. Cela peut être fait par le biais de l'évaluation des garanties environnementales et d'un dépistage des risques climatiques. Si les activités du projet n'ont pas été identifiées au cours de cette étape, l'évaluation des garanties environnementales et du dépistage des risques climatiques peut être effectuée à un stade ultérieur lorsqu'elles sont connues.

Planification

Au cours de la phase de planification, l'équipe pourrait devoir entreprendre une évaluation des garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques dans le cadre du processus de conception, en fonction des résultats des évaluations des garanties environnementales et du dépistage des risques climatiques menés à l'étape de l'évaluation.

Au-delà des risques critiques identifiés lors de l'évaluation détaillée des risques, l'équipe de conception du projet devrait également rechercher des occasions pour rendre le projet plus durable sur le plan environnemental et résilient au climat. Par exemple, dans la conception des projets EAH, la gestion intégrée de l'eau, le cas échéant, devrait être incorporée dans la conception du projet. Dans un autre exemple, les projets de développement économique rural devraient intégrer de pratiques climato-intelligentes/agroécologiques dans la conception du projet. Dans le cas d'une intervention humanitaire, les activités de gestion des déchets, telles que le recyclage et la collecte des débris après une catastrophe, devraient être considérées comme des pratiques standard. Cela devrait être fait indépendamment du fait que des risques aient été identifiés au cours du processus de sélection et d'évaluation des garanties environnementales et des risques climatiques. À toutes les étapes de l'engagement communautaire, les équipes doivent chercher à permettre la participation des enfants aux consultations et à la prise de décision. Les jeunes ont des perspectives uniques et peuvent souvent signaler des problèmes et des risques ignorés ou invisibles par les adultes.

Mise en œuvre agile

Lorsque des risques moyens à élevés ont été identifiés au cours de l'évaluation des garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques, un plan de gestion des garanties environnementales et un plan de gestion des risques climatiques devront être élaborés. La section 3.4 fournit plus d'informations sur ce processus. Ces deux plans devraient être inclus dans le cadre logique du projet et dans le plan de suivi et d'évaluation.

[La conception, le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage \(DMEAL\)](#) sont l'approche de World Vision pour maximiser l'impact sur les enfants vulnérables dans tous les contextes et flux de financement. Le suivi a lieu tout au long de la vie du programme et soutient les décisions de gestion et les rapports en temps opportun.

L'évaluation du programme évalue l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre du programme, les résultats étant pris en compte dans la refonte lorsque le programme entre dans un nouveau cycle.

Notre impact sur notre histoire ([OIOS](#)) est dédié à permettre à World Vision d'articuler un récit crédible et cohérent de la transformation de la vie des enfants vulnérables, de leurs familles et de leurs communautés, améliorant ainsi le bien-être des enfants. La mesure annuelle de l'impact (AIM) est une composante essentielle de la collecte et de la mesure des données qui sera utilisée pour collecter et mesurer tous les résultats liés aux indicateurs de niveau 1 pour l'ESCA.

Pour le suivi et l'évaluation des risques environnementaux et climatiques pour tous les programmes, le [cadre de gestion des risques d'entreprise \(GRE\)](#) de World Vision International devrait être utilisé. De plus amples indications à ce sujet sont fournies à l'étape 3 de la section 3. Pour le suivi et l'évaluation des projets relatifs à l'action environnementale et climatique, des activités appropriées et des indicateurs de progrès seront présents dans la conception du programme, le cadre logique et le cadre de suivi et d'évaluation.



Focus : cadre de la garantie environnementale et des risques et vulnérabilités climatiques dans les contextes urbains

Dans les contextes urbains, où la densité, l'informalité et la gouvernance fragmentée sont prédominantes, l'intégration des considérations environnementales et climatiques nécessite une lentille sur mesure. Par conséquent, en milieu urbain, [l'outil d'évaluation à l'échelle de la ville \(CWA\)](#) de World Vision devrait être utilisé pendant la phase d'évaluation pour comprendre les vulnérabilités macro-urbaines — y compris les risques climatiques, les lacunes de services et la dynamique informelle. Cet outil aide à identifier les inégalités spatiales, les lacunes politiques, les occasions de partenariat et la dynamique du marché qui sont essentielles pour déployer des infrastructures vertes, des stratégies de résilience urbaine et des interventions environnementales inclusives. Pour les points d'entrée stratégiques pour opérationnaliser l'ESCA dans les contextes urbains, lisez [l'Approche du programme urbain \(UPA\)](#) de World Vision.

3.4. Étapes de mise en pratique du cadre

Conformément aux meilleures pratiques dans le secteur de l'aide et du développement⁷, la procédure opérationnelle du cadre de protection de l'environnement et des risques climatiques et de vulnérabilité de World Vision comprend à la fois des questions de dépistage et des évaluations et plans de gestion plus détaillés où les risques potentiels sont identifiés lors des questions de dépistage. Le but du cadre de garantie environnementale et des risques et vulnérabilités climatiques est de :

- déterminer si un projet ou une activité de programme peut avoir un impact négatif sur l'environnement ou entraîner une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, ou s'il crée de nouveaux risques ou exacerbe les risques existants.
- évaluer si les activités ou les résultats du projet ou du programme sont potentiellement à risque en raison des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement ou de dangers naturels.
- identifier les risques qui peuvent avoir un impact sur l'environnement dans la zone du projet, classer leur probabilité et leur impact, évaluer l'efficacité de tout contrôle en place pour atténuer ce risque, puis déterminer et documenter (avec un responsable de gestion et une date d'échéance) les mesures d'atténuation et les responsabilités de suivi pour la gestion continue des risques pendant la mise en œuvre du projet/programme.



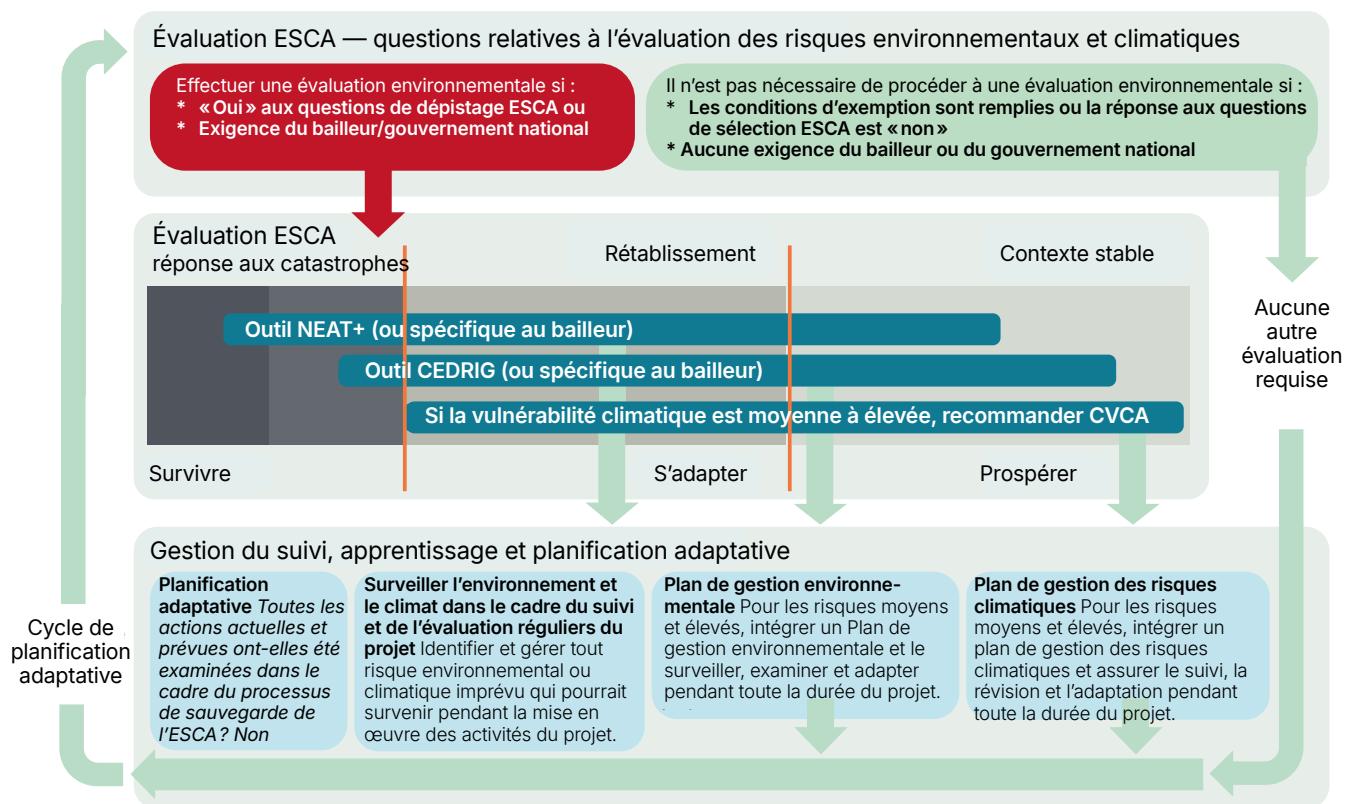
Des experts, tels qu'un conseiller ESCA ou des experts sectoriels (par exemple, des conseillers EAH), doivent être consultés au cours du processus d'évaluation afin d'assurer une évaluation rigoureuse et d'identifier tous les risques possibles. Chaque Bureau de terrain a désigné un « Risk Prime » (responsable de risque)⁸ qui a été formé à la méthodologie de gestion des risques de l'entreprise. Ces personnes-ressources peuvent fournir des conseils et des outils pour aider à concevoir et à exécuter une évaluation appropriée des risques environnementaux.

Pour les cas où les bailleurs de fonds ou les gouvernements hôtes (emplacement des projets et programmes sur le terrain) ont leurs propres politiques, normes et lignes directrices environnementales pour entreprendre des évaluations de garantie et/ou d'impact, **World Vision suivra les directives des bailleurs de fonds/gouvernements hôtes** (en supposant qu'ils respectent ou dépassent les normes World Vision). Le cadre de garantie environnementale et des risques et vulnérabilités climatiques sont décrits plus en détail à la figure 6.

⁷ Voir par exemple le Guide pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la réduction des risques de catastrophe (CEDRIG) de la Direction du développement et de la coopération (DDC) (<https://www.cedrig.org/>) et l'Outil d'évaluation environnementale de nexus (<https://resources.eecentre.org/resources/neat/>).

⁸ Chaque bureau de WV (terrain, soutien, région, centre de secours et de services partagés) désignera une personne responsable (Risk Prime) du processus de gestion des risques. Il s'agira généralement d'un gestionnaire des risques dédié, d'un membre de la haute direction ou de son délégué (ERM Framework version 4.0.).

Figure 6. Cadre d'évaluation de la garantie environnementale et des risques et vulnérabilités climatiques



Étape 1. Filtrage des risques environnementaux et climatiques

La première étape **obligatoire** du processus d'évaluation de garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques consiste à procéder à un dépistage rapide des impacts environnementaux potentiels du projet et des dangers climatiques auxquels il peut être confronté. Le manuel fournit une liste de questions de dépistage dans le tableau 2 que les Bureaux de terrain peuvent utiliser pour déterminer s'ils doivent entreprendre des évaluations des garanties environnementales détaillées supplémentaires et/ou des risques et de la vulnérabilité climatiques. L'évaluation de dépistage devrait prendre entre 15 minutes et 2 heures, et vous aidera à déterminer si vous devez entreprendre des évaluations plus détaillées à l'aide d'outils, tels que NEAT+ et CEDRIG.

Exemptions aux évaluations des garanties environnementales et des risques climatiques

Les projets et activités considérés comme ayant un faible impact sur l'environnement ou une faible exposition aux risques climatiques sont exemptés de la procédure-cadre de garantie environnementale et des risques climatiques. Si votre projet répond à l'un des critères fournis, vos activités de projet sont exemptées de la réalisation d'une évaluation des garanties environnementales et des risques climatiques :⁹

- établissement et la diffusion de rapports, de documents et de supports de communication
- organisation d'un événement, d'un atelier et/ou d'une formation
- activités de renforcement des capacités
- campagnes de sensibilisation et de plaidoyer.

Cependant, les projets qui incluent d'autres activités considérées comme présentant des risques plus élevés (c'est-à-dire la construction d'infrastructures, une utilisation élevée de l'eau, telle que l'irrigation, la consommation de grandes quantités de matières premières) devront toujours suivre la procédure-cadre de garantie environnementale et des risques climatiques.

⁹ La liste d'exemption est basée sur les normes sociales et environnementales du PNUD et sur les procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du Fonds international de développement agricole.

Questions de dépistage

Le tableau 2 fournit des questions de dépistage obligatoires conçues pour aider si un projet est nécessaire pour entreprendre une évaluation plus détaillée à l'aide d'outils, tels que NEAT+ et CEDRIG. Le but de ce dépistage est de s'assurer que les Bureaux de terrain n'entreprennent pas d'évaluations détaillées inutilement, tout en respectant les normes minimales de garantie environnementale et des risques climatiques.

Cependant, dans les cas où un projet est financé par un bailleur de fonds avec ses propres exigences en matière de protection de l'environnement ou d'évaluation de l'impact — ou lorsque les réglementations gouvernementales exigent une évaluation formelle de l'impact sur l'environnement — l'étape de dépistage de ce manuel peut être contournée. Dans de tels cas, les Bureaux de terrain doivent passer directement aux outils d'évaluation mandatés par les bailleurs de fonds ou requis par le gouvernement, y compris

NEAT+, CEDRIG ou d'autres méthodologies spécifiées, à condition qu'ils respectent ou dépassent la rigueur du processus de sélection du Manuel.

Si un bureau de terrain ou un bureau régional a développé son propre dépistage adapté à son contexte local, elle peut être utilisée à la place des questions de dépistage fournies dans ce manuel.

Les projets opérant dans des environnements urbains devraient garantir que le dépistage environnemental tient également compte des risques spécifiques aux villes, y compris l'exposition des établissements informels aux chocs climatiques (par exemple, les îlots de chaleur, les zones inondables), la pression sur les écosystèmes urbains et les infrastructures de service limitées. L'outil d'évaluation à l'échelle de la ville devrait être utilisé pour évaluer l'exposition spatiale et la vulnérabilité socio-environnementale dans les villes, en mettant l'accent sur les bidonvilles/établissements informels.

Tableau 2. Questions de dépistage sur les garanties environnementales et les risques climatiques

Question de dépistage environnemental et climatique	Exemples
<p>a) L'activité de projet prévue est-elle située dans un endroit ou un secteur écologiquement sensible ?</p>	<p>Certains endroits écologiquement sensibles comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les forêts, y compris les forêts tropicales ou la végétation, les forêts tempérées et les prairies naturelles - les zones humides, plaines inondables, lacs, mangroves, plages, dunes côtières ou crêtes de plage et récifs coralliens - les zones sujettes à la désertification ou d'autres terres arides ou semi-arides - les sources d'eau et leurs marges - les terres escarpées, les hautes terres ou des régions montagneuses, et des paysages karstiques (calcaires) - les zones affectant les parcs nationaux, les zones protégées ou les sites à haute valeur de biodiversité - les terres vallonnées à terre arable fragile, instable et imperméable sujettes à l'érosion - les zones où les réserves d'eau de surface et souterraine sont rares et sujettes à l'envasement ou au dessèchement <p>Certains secteurs sensibles à l'environnement dans lesquels WV travaille qui peuvent affecter l'environnement comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement économique rural, y compris l'agriculture, la sylviculture et la pêche - la construction d'infrastructures de services, y compris les routes d'accès, les conduites d'eau et toutes les autres infrastructures, telles que les bâtiments dans les secteurs de l'éducation et de la santé - la fabrication, y compris les textiles, la transformation des aliments et la production de charbon de bois - les ressources en eau, y compris les systèmes d'approvisionnement en eau, l'irrigation, les barrages et la lutte contre les inondations - la gestion des déchets, y compris l'évacuation des eaux usées et la mise en décharge des déchets solides

Question de dépistage environnemental et climatique	Exemples
<p>b) L'activité est-elle susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement ou le climat ?</p>	<p><i>Au moment d'entreprendre cette première étape d'évaluation, il faut déterminer dans quelle mesure l'activité proposée pourrait entraîner :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - tout effet environnemental sur une collectivité (p. ex. réduction de l'approvisionnement en eau provenant des eaux souterraines ou de surface) - la transformation de toute zone (par exemple, le défrichage des forêts) - tout impact sur les écosystèmes d'une zone (par exemple, l'impact des espèces aquatiques en raison d'une réduction des débits d'eau provenant de l'irrigation) - toute réduction de la qualité ou de la valeur esthétique, récréative ou environnementale d'une zone - tout effet négatif sur une zone ou une structure qui a une importance culturelle, patrimoniale, historique ou sociale ou toute autre valeur spéciale pour les générations présentes ou futures - la mise en danger ou la poursuite de la mise en danger de toute espèce de faune ou de flore - les effets importants à long terme sur l'environnement (p. ex., utilisation de pesticides et d'herbicides qui peuvent demeurer dans les sols pendant des décennies) - la dégradation de la qualité de l'environnement (par exemple, les projets EAH conduisant à une réduction de la qualité de l'eau des systèmes d'eau naturels) - les problèmes environnementaux liés à l'élimination des déchets - l'augmentation de la demande de ressources naturelles qui sont ou sont susceptibles d'être en pénurie - les effets nocifs sur l'atmosphère (p. ex. rejets de gaz à effet de serre) <p><i>Des exemples d'activités impliquant l'agriculture, l'élevage, la pêche/ l'aquaculture, l'EAH, la gestion des déchets, les infrastructures de santé et la construction qui peuvent produire des impacts environnementaux négatifs qui :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - portent atteinte à la biodiversité et à la survie continue de la flore et de la faune - dommagent les processus écologiques et les systèmes de survie, y compris les régimes hydrologiques - créent une demande importante pour une ressource qui est susceptible d'être en pénurie ou qui a déjà des demandes concurrentes - portent atteinte à des sites, à des biens ou à des activités d'importance historique, traditionnelle ou culturelle (p. ex., patrimoniale) (p. ex., destruction de sites religieux sacrés) - provoquent des changements ou entraînent une perturbation importante des ressources terrestres ou côtières - créent des affaissements et de l'instabilité et avoir le potentiel de causer de l'érosion - impliquent le drainage, le défrichement, le brûlage ou la modification de la végétation - impliquent des changements dans la qualité, la quantité ou la disponibilité des eaux de surface ou souterraines

Question de dépistage environnemental et climatique	Exemples
	<ul style="list-style-type: none"> - entraînent une modification permanente des cours d'eau ou des schémas de drainage par la construction de barrages ou de systèmes d'irrigation - provoquent le déplacement des cours d'eau, ou par une action qui modifie de manière significative le potentiel d'inondation des cours d'eau - impliquent l'évacuation des eaux usées des latrines dans les systèmes d'eau naturels (p. ex., les eaux souterraines) - créent des déchets solides provenant de la construction de bâtiments ou de logements - comprennent une augmentation de la construction ou de l'utilisation d'un grand nombre de bâtiments ou de logements - impliquent une utilisation accrue ou modifiée des pesticides, des engrains et d'autres produits chimiques - incluent les rejets importants de gaz à effet de serre provenant du défrichement des terres ou de l'utilisation de combustibles fossiles
c) Votre projet est-il très vulnérable aux impacts des changements climatiques et aux risques naturels ?	<p><i>Le projet est-il situé dans une zone connue pour être « fortement » exposée à l'un des dangers suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - inondations (riveraines, côtières, éclair) - sécheresse - cyclones/ouragans/typhons - glissements de terrain ou pentes instables - feu de forêts - vagues de chaleur extrême - tremblements de terre/tsunamis (le cas échéant dans votre région d'intervention) <p><i>Le résultat du projet dépend-il de ressources naturelles sensibles au climat ? (p. ex., eau douce pour irriguer les cultures, le bétail, la foresterie)</i></p>

Les outils et les ressources fournis dans la section 3.6 peuvent être utilisés pour répondre aux questions de sélection. On s'attend à ce que deux heures soient nécessaires pour entreprendre cette étape.

Cette étape de dépistage initial devrait être entreprise au cours de l'étape d'évaluation du cycle de projet décrit dans la figure 5 de l'approche de la programmation adaptative de World Vision à la section 3.4.



Répondre par l'affirmative à l'une ou l'autre de ces questions sur les garanties environnementales ou l'examen préalable des risques climatiques déclenche la nécessité d'une évaluation des garanties environnementales et/ou d'une évaluation des risques et des vulnérabilités climatiques. Dans le cas où les risques climatiques ou naturels n'ont que peu d'impact sur le projet, ou si ce dernier a un impact environnemental minimal (comme dans le cas des activités numériques ou de la formation autonome dans des zones non exposées), une évaluation plus détaillée n'est pas requise. Pour les interventions en cas de catastrophe, World Vision recommande que toutes les réponses déclarées CAT1, CAT2 et CAT3 (catégories 1, 2 et 3) doivent au minimum considérer les questions ci-dessus et ensuite déterminer si une évaluation environnementale supplémentaire est nécessaire. Le [Cadre opérationnel de la réponse humanitaire pour l'ESCA](#) détaille davantage ce processus.

Focus : Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est (MEER).

Le MEER utilise un processus intégré qui permet l'assurance qualité et l'évaluation du portefeuille de l'ESCA, enraciné dans les principes de « Ne pas nuire ».

Avantages de la liste de contrôle de l'ESCA ?

- **Évaluation claire du projet** : visionnez et évaluez instantanément vos projets de : « Nuire » ; « Ne pas nuire », « Faire du bien » à « Transformationnel ».
- **Atténuation des risques** : identifier rapidement les risques environnementaux, de marque et de réputation dans la programmation et soutenir la prise de décision sur l'amélioration des évaluations.
- **Amélioration continue** : repérer facilement les tendances, soutenir le renforcement des capacités et favoriser l'amélioration continue.
- **Suivi des progrès** : sert de référence continue pour suivre vos progrès avec chaque nouveau projet engageant le processus ESCA dès la phase de conception.
- **Prêt au leadership** : présente un aperçu du statut simple et exploitable pour la haute direction.

Comment ça marche ?

- Une liste de contrôle est utilisée par projet.
- Avec l'approbation de chaque projet, une liste de contrôle ESCA est élaborée.
- La liste de contrôle évalue rapidement le projet, en soulignant ceux qui nécessitent une évaluation plus approfondie et en guidant les utilisateurs pour améliorer la performance environnementale à la norme requise.
- Si nécessaire, les concepteurs de projet entreprennent des évaluations plus approfondies pour minimiser l'impact environnemental ou apportent des modifications de conception immédiates pour éviter l'exigence d'évaluations plus approfondies.
- Les rapports finaux sont liés et intégrés à la liste de contrôle et la liste de contrôle est mise à jour.

Étape 2. Évaluation des risques environnementaux et climatiques

Une évaluation des garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques est utilisée pour déterminer si un projet ou une activité de programme peut avoir un impact négatif sur l'environnement ou est menacé par les changements climatiques. L'évaluation détermine également s'il existe des possibilités de mettre en œuvre de bonnes pratiques environnementales et climatiques dans la conception du projet. L'identification des impacts négatifs et des risques devrait être identifiée et évaluée en premier lieu.

World Vision recommande d'utiliser les Conseils pour l'intégration de la réduction des risques liés au climat, à l'environnement et aux catastrophes (CEDRIG) pour le contexte de stabilité et de relèvement, l'Outil d'évaluation environnementale de nexus (NEAT+) pour la réponse aux catastrophes et l'Analyse de la vulnérabilité et des capacités climatiques (CVCA) pour les projets d'adaptation au climat, car ils sont maintenant largement acceptés dans les secteurs du développement et de l'aide humanitaire.

Un aperçu général des outils est fourni ci-dessous et sera couvert par des outils, tels que CEDRIG, NEAT+ et CVCA.



Outils d'évaluation des risques et des vulnérabilités climatiques

Conseils pour l'intégration de la réduction des risques liés au climat, à l'environnement et aux catastrophes (CEDRIG)

Le [CEDRIG](#) est un outil pratique et facile à utiliser développé par l'Agence suisse pour le développement et la coopération. Cet outil fournit un processus pour évaluer si une stratégie, un programme ou un projet est potentiellement à risque en raison des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement ou de risques naturels. Il vise également à déterminer si une stratégie, un programme ou un projet peut avoir un impact négatif sur les émissions de gaz à effet de serre ou l'environnement, ou s'il crée de nouveaux risques ou exacerbe les risques existants. CEDRIG fournit deux modules — CEDRIG Opérationnel, qui est pour l'évaluation au niveau du projet, et CEDRIG Stratégique, qui est pour l'évaluation au niveau de la stratégie. Le CEDRIG doit être utilisé dans des contextes stables et de rétablissement.

L'outil d'évaluation environnementale de nexus (NEAT+)

Le [NEAT+](#) a été mis au point par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Groupe mixte de l'environnement du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. En tant qu'outil de dépistage environnemental, le programme NEAT+ permet aux acteurs humanitaires d'identifier rapidement les problèmes environnementaux avant de concevoir des interventions d'urgence ou de rétablissement à long terme.

L'outil fournit des modules pour évaluer la sensibilité environnementale et les activités humanitaires. Pour plus d'informations, il existe un [manuel d'utilisation NEAT+ de World Vision](#) et un [module d'apprentissage en ligne e-campus](#). NEAT+ doit être utilisé pour les contextes de crise prolongée et les interventions en cas de catastrophe.

Évaluations de la vulnérabilité et de la capacité climatiques

[Les évaluations de la vulnérabilité et des capacités climatiques](#), développées par CARE International, sont des outils participatifs utilisés pour aider les communautés à identifier les risques climatiques auxquels elles sont confrontées et les ressources qu'elles peuvent utiliser pour faire face et se remettre de ces risques. [La CVCA doit être utilisée lorsque vous travaillez directement avec les communautés sur des projets d'adaptation au climat.](#)

L'annexe 1 fournit de plus amples informations sur chacun de ces outils qui peuvent être utilisés pour déterminer quel outil vous devez appliquer dans votre projet ou programme.



Lorsqu'une activité de projet ou de programme est évaluée comme présentant un risque moyen à élevé d'avoir un impact négatif ou potentiellement à risque en raison des changements climatiques, un plan de gestion des garanties environnementales et/ou un plan de gestion des risques climatiques doit être élaboré. Lorsqu'aucun risque moyen ou élevé n'est identifié, la surveillance de tout impact environnemental faible devrait être réalisée dans le cadre du suivi et de l'évaluation réguliers du projet.

Étape 3. Plan de gestion des risques environnementaux et climatiques

À la suite de l'évaluation des garanties environnementales et des risques climatiques et de la vulnérabilité, lorsque les impacts négatifs sur l'environnement des activités du projet sont considérés comme présentant un risque moyen à élevé ou que les activités du projet sont évaluées comme présentant un risque moyen à

élévé d'exposition aux changements climatiques, les garanties environnementales et les plans de gestion de l'adaptation aux changements climatiques doivent être élaborés et surveillés pendant la durée du projet. Au minimum, les plans de gestion devraient décrire les risques moyens et élevés identifiés, les mesures d'atténuation proposées pour réduire le risque et qui est le responsable du suivi.

Les équipes chargées de la conception et de la mise en œuvre du projet seront chargées d'établir un dialogue avec le « Risk Prime » pertinent du Bureau de terrain pour s'assurer que les risques identifiés lors de l'évaluation de la protection de l'environnement sont consignés dans le registre des risques du bureau. Pour s'assurer que les risques identifiés sont gérés conjointement avec d'autres formes de risques (par exemple, la corruption, la protection de l'enfant), ils doivent être ajoutés au registre des risques du Bureau de terrain conformément au [cadre](#) de **gestion des risques d'entreprise (GRE)** de World Vision, qui sert de document d'orientation de base permettant aux entités de World Vision de gérer les programmes de gestion des risques d'une manière cohérente entre les entités. Il contient des outils et des conseils utiles sur la façon de mener une évaluation des risques, y compris des conseils techniques et des directives détaillées qui peuvent être utilisées en coordination avec les autres outils fournis ici. De plus, nous vous recommandons de vous coordonner avec le « Risk Prime » de votre bureau pour assurer l'alignement global avec le programme et la méthodologie de gestion des risques de votre bureau et pour faire remonter de manière appropriée tout risque important identifié dans l'évaluation des risques climatiques.

Surveiller les impacts environnementaux potentiels grâce au processus de suivi et d'évaluation

Si aucun risque moyen à élevé n'est identifié au cours du processus d'évaluation, alors, la surveillance des risques environnementaux et climatiques potentiels devrait faire partie du suivi et de l'évaluation réguliers du projet, et il devrait également y avoir un engagement continu avec les communautés et les partenaires pour identifier et gérer tout risque environnemental ou climatique imprévu qui pourrait survenir au cours de la mise en œuvre. Si des risques supplémentaires sont identifiés au cours de la mise en œuvre, ils doivent être évalués, et des mesures d'atténuation identifiées et mises en œuvre.



Lorsqu'une activité de projet ou de programme est évaluée comme présentant un risque moyen à élevé d'avoir un impact négatif sur l'environnement, ou qu'elle est potentiellement à risque en raison des changements climatiques, elle doit être inscrite au registre des risques liés à la gestion globale des risques et gérée en conséquence.



3.5. Attentes des bailleurs de fonds

La plupart des bailleurs exigent maintenant des évaluations de l'impact et de la protection de l'environnement. **Lorsque des directives des bailleurs en matière de protection de l'environnement sont nécessaires, elles doivent être appliquées en lieu et place des exigences décrites dans le Manuel de l'ESCA.** Parmi les exemples de besoins de ces bailleurs, on peut citer ECHO et le PNUD, comme indiqué ci-dessous.

Opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire (ECHO)

Les Opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire (ECHO) ont partagé des « [Recommandations et exigences environnementales minimales](#) ». Ceux-ci s'appliquent aux projets et aux processus d'évaluation. Elles portent spécifiquement sur l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et des matériaux et auront une incidence sur les décisions en matière d'approvisionnement et les considérations relatives aux actions financées par ECHO.

Les principes environnementaux directeurs d'ECHO sont organisés dans les domaines suivants : l'atténuation des émissions de CO₂, la gestion des déchets, la gestion de l'eau et des eaux usées, l'énergie, l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et des matériaux, la biodiversité, l'habitat naturel et la préservation des terres, et la localisation des ressources.

ECHO a élaboré des recommandations et des exigences sectorielles sur l'aide alimentaire, le logement, les établissements et les infrastructures, EAH, la santé publique, la nutrition, la coordination et la gestion des camps, les moyens de subsistance et l'éducation dans les situations d'urgence. Il y a également sept domaines transversaux de recommandations et d'exigences dans les projets qui devraient comprendre :

- une vision à long terme et encourager les liens avec les acteurs du développement,
- des approches tenant compte des risques
- une perspective de protection et de genre dans la mise en œuvre
- la promotion de la localisation et de la participation des acteurs locaux
- la promotion de la gestion durable des déchets solides et des produits chimiques
- des chaînes d'approvisionnement durables et optimisation de la logistique
- l'efficacité environnementale sous forme de l'aide en espèces et en bons.

Les principaux éléments à garder à l'esprit lors de l'engagement avec ECHO sont les suivants :

- une approche d'intégration est cruciale pour réduire les impacts environnementaux au niveau des projets (compensation carbone) et

au niveau organisationnel (écologisation les bureaux).

- ECHO reconnaît et cofinance les coûts supplémentaires — jusqu'à 10 % des coûts directs totaux — liés à la mise en œuvre des exigences environnementales minimales.
- ECHO apprécie et cofinance des actions ayant des rendements positifs à long terme.

Voici quelques-uns des éléments clés de l'approche d'ECHO :

- ECHO recommande de procéder à un dépistage/une évaluation des risques environnementaux pour tous les projets, à l'exception de l'EAH, des abris et des établissements humains, et du démantèlement des camps lorsque cela est obligatoire. L'outil NEAT+ ou un autre outil similaire peut être utilisé pour mener des dépistages/évaluations environnementaux au niveau du projet en coordination avec d'autres partenaires. Pour la DG ECHO, le dépistage des risques environnementaux peut également être appliqué à d'autres secteurs pour se conformer aux [exigences environnementales minimales \(MER\)](#).
- ECHO a un marqueur de résilience pour toutes les propositions qui comprend la prise en compte systématique des impacts environnementaux négatifs du projet et l'inclusion de mesures d'atténuation pour éviter ces impacts négatifs.
- ECHO a développé des indicateurs qui surveillent les considérations environnementales dans tous les projets. En 2024, ECHO a développé sept indicateurs de résultats clés environnementaux et 39 indicateurs de résultats clés environnementaux. Ceux-ci sont facultatifs, mais ECHO encourage fortement ses partenaires à les utiliser dans le cadre de leurs processus de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage de routine. Les considérations environnementales sont une priorité clé dans l'ensemble de l'UE et dans toute l'aide de l'UE, l'UE visant à être neutre en carbone d'ici 2030 — y compris ECHO et le département pour les Partenariats internationaux (INTPA). En ce qui concerne l'aide extérieure au développement de l'UE, il n'existe pas encore d'exigences environnementales minimales, mais des mesures pratiques pourraient être prises à

l'avenir, éventuellement liées à l'écologisation des chaînes d'approvisionnement. Dans l'aide humanitaire de l'UE, les considérations environnementales devraient être intégrées dans toutes les politiques et interventions sectorielles, même les interventions d'urgence à court terme.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Les programmes et projets du PNUD doivent respecter les objectifs et les exigences de leurs [Normes sociales et environnementales](#) (SES), qui visent à :

- renforcer les résultats sociaux et environnementaux des programmes et projets
- éviter les impacts négatifs sur les personnes et l'environnement
- minimiser, atténuer et gérer les impacts négatifs là où leur évitement n'est pas possible ;
- renforcer les capacités du PNUD et de ses partenaires pour gérer les risques sociaux et environnementaux

Voici des exemples d'autres bailleurs de fonds qui ont des politiques environnementales et des exigences en matière d'évaluation des mesures de sauvegarde :

- Banque asiatique de développement — [garanties environnementales](#)
- Gouvernement australien : ministère des Affaires étrangères et du Commerce — [politique environnementale et de sauvegarde](#)
- Direction générale des partenariats internationaux de l'Union européenne (INTPA) et autres services externes de l'UE — [Boîte à outils de coopération internationale de l'UE pour l'écologisation](#)
- Fonds pour l'environnement mondial — [Normes de garantie environnementale et sociale](#)
- Affaires mondiales Canada — [Processus d'intégration environnementale — outil d'examen préalable](#) et évaluation des impacts environnementaux
- Fonds vert pour le climat — [Garanties environnementales et sociales](#)
- Société financière internationale — [Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale](#)
- L'Agence norvégienne de coopération au développement — [Thème transversal : environnement et climat](#)
- Agence suédoise de développement international — [Exigences en matière d'évaluation environnementale](#)
- UNEP — [Lignes directrices intégrées pour l'évaluation environnementale](#)
- Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés — [Lignes directrices environnementales](#)
- Banque mondiale — [Normes environnementales et sociales \(ESS\)](#)
- Programme alimentaire mondial — [Cadre de durabilité environnementale et sociale](#)

- assurer un engagement complet et efficace des parties prenantes, y compris par le biais d'un mécanisme pour répondre aux plaintes des personnes affectées par le projet.

Les normes sociales et environnementales sont conçues comme un processus itératif qui nécessite un pré-dépistage par le développeur du projet pour éclairer la conception du projet. Un dépistage préalable obligatoire doit être effectué et examiné par le PNUD pour approbation. Pour les projets potentiels à risque modéré ou élevé, une portée de l'évaluation sociale et environnementale requise est déterminée et effectuée dans le cadre de la préparation du projet. Au cours de la mise en œuvre du projet, le PNUD vérifiera le respect continu des SES pour s'assurer que les mesures de gestion et d'atténuation des risques sociaux et environnementaux ont été mises en œuvre et contrôlées. Les risques sont enregistrés (au moins une fois par an), régulièrement mis à jour, atténués et gérés au besoin.



3.6. Outils et ressources

Les ressources suivantes peuvent être utilisées pour aider à entreprendre le processus d'évaluation des garanties environnementales et des risques et de la vulnérabilité climatiques pendant les phases de dépistage et d'évaluation.



Garanties environnementales

- [Zones clés de la biodiversité](#) — fournit une carte mondiale consultable gratuitement de l'emplacement des zones clés de la biodiversité.
- [Outil intégré d'évaluation de la biodiversité \(IBAT\)](#) — fournit un accès commercial aux ensembles de données sur la biodiversité mondiale et aux couches de données dérivées, y compris la Liste rouge des espèces menacées™ de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la Base de données mondiale sur les aires protégées et la Base de données mondiale sur les principales aires de biodiversité.
- [Global Forest Watch](#) — c'est une plate-forme en ligne gratuite qui fournit des données gratuites sur l'état des forêts du monde grâce à une carte consultable. Il fournit des données sur les changements dans le couvert forestier, la densité de carbone, les incendies, les types d'utilisation des terres, les terres autochtones et communautaires, la biodiversité et le couvert terrestre.
- [Atlas de la rareté de l'eau](#) — fournit une introduction à la rareté de l'eau et présente une analyse qui couvre le monde entier.
- [Liste rouge de l'IUCN](#) — fournit une liste des espèces menacées et en voie de disparition dans le monde; fournit une carte consultable gratuitement pour localiser où se trouvent les espèces menacées et en voie de disparition.
- [Atlas mondial de la désertification](#) — fournit une carte en ligne consultable sur les zones qui peuvent être confrontées à l'aridité, au stress hydrique, à la baisse de la productivité des terres, aux tendances de la végétation climatique, aux incendies et à la perte d'arbres.



Risque climatique

- [GIEC](#) — détermine l'état des connaissances sur les changements climatiques, y compris les tendances climatiques, les possibilités d'adaptation et d'atténuation.
- [Plans nationaux d'adaptation](#) — fournit des informations sur les risques climatiques au niveau national et les plans d'adaptation.
- [ThinkHazard!](#) — fournit une vue générale des dangers, pour un emplacement donné, qui devraient être pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet pour promouvoir la résilience aux catastrophes et au climat.

- [CRISP](#) — c'est un outil interactif qui aide les chefs de projet à intégrer les considérations de risque climatique dans la conception et la mise en œuvre du projet.



Cours de formation

- [Centre d'apprentissage sur les urgences environnementales](#) — il a été développé par le PNUE et l'OCHA sur une gamme de sujets liés à la préparation et à l'intervention en cas d'urgence environnementale.
- [Formation du WWF sur le rétablissement et la reconstruction écologiques \(GRRT\)](#) — les modules de formation en ligne du GRRT sont conçus pour les humanitaires, les responsables gouvernementaux et les communautés locales afin d'accroître la sensibilisation et la connaissance des approches d'intervention en cas de catastrophe respectueuse de l'environnement. Les modules de formation approfondie sont disponibles en anglais, en espagnol et en bahasa indonésien.
- [Cadre environnemental et social de la Banque mondiale](#) — la Banque mondiale propose un cours en ligne à l'intention des praticiens de l'environnement et du secteur social qui s'intéressent à une connaissance approfondie du Cadre environnemental et social.
- [Groupe des Nations Unies pour la gestion de l'environnement — vers une approche commune des normes environnementales et sociales pour la programmation des Nations Unies](#) — l'approche modèle représente une étape clé vers une approche commune entre les entités des Nations Unies pour aborder les normes environnementales et sociales dans la programmation.
- [ESCA Essentials in NEXUS Settings](#) — ce module de campus électronique de 90 minutes fournit à tout le personnel de World Vision — en particulier les personnes-ressources de l'ESCA, le personnel sectoriel et le leadership de la réponse dans les contextes humanitaires — des connaissances essentielles, des concepts de base et des principes de programmation pour la sauvegarde de l'environnement dans la réponse humanitaire, en mettant l'accent sur l'utilisation de l'outil NEAT+.



Directives, manuels et guides du praticien



Agroforesterie et FMNR

- [Ressources FMNR \(World Vision\)](#)
- [Practitioner's Field Guide: Agroforestry for climate resilience \(World Agroforestry, 2021\)](#)
- [Manuel du modèle de Reverdir les communautés \(World Vision, 2023\)](#)



Une agriculture climato-intelligente

- [Climate-Smart Agriculture Sourcebook \(FAO, 2013\)](#)
- [Climate-Smart Agriculture 101 \(Programme de recherche du GCRAI sur les changements climatiques, l'agriculture et la sécurité alimentaire\)](#)
- [Note d'orientation de World Vision sur l'agriculture climato-intelligente](#)



Gestion des risques de catastrophe (GRC)

- [Manuel de la CBDRM \(World Vision, 2024\)](#)
- [Climate Vulnerability and Capacity Analysis Handbook, Second Edition \(Care International, 2019\)](#)
- [Participatory Capacity and Vulnerability Analysis: A practitioner's guide \(Oxfam Australia, 2012\)](#)
- [Towards Resilience: A guide to disaster risk reduction and climate change adaptation \(Catholic Relief Services, 2013\).](#)



Gestion intégrée des ressources en eau

- [Lignes directrices pour la gestion intégrée des ressources en eau au niveau local \(Institut international de gestion de l'eau\)](#)
- [Planification de la sécurité de l'eau \(World Vision\)](#)
- [Building Water Security: Protecting Our Source Waters \(World Vision, 2025\)](#)



Autonomisation climatique — éducation et sensibilisation à l'environnement

- [Eco-IMPACT+ Framework, Curriculum and Facilitator's Guide \(for adolescents aged 12–18\) \(World Vision, 2024\)](#)
- [Action for Climate Empowerment Guidelines \(United Nations Framework Convention on Climate Change \[UNFCCC\]\)](#)
- [Working Together for the Care of Creation \(A Rocha\)](#)



Gestion des déchets

- [Handbook for urban poor communities on waste management: Education, Advocacy, Solutions \(Sahmakum Teang Tnaut\)](#)



Technologies énergétiques efficaces et renouvelables

- [Igniting Change: Strategy for universal adoption of clean cookstoves and fuels \(Global Alliance for Clean Cookstoves\)](#)
- [Clean Cooking Alliance](#)



Directives pour le suivi et l'évaluation des interventions liées aux changements climatiques

- [Guidance Note 2: Selecting indicator for climate change adaptation programming \(UKCIP, 2014\)](#)
- [Framework of Milestones and Indicators for Community-Based Adaptation \(CARE\)](#)

3.7. Conception, suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage de la durabilité environnementale et de l'action pour le climat

La sélection des indicateurs pour les objectifs de l'ESCA devrait être SMART (en anglais : spécifique, mesurable, réalisable, pertinente et limitée dans le temps). D'autres considérations peuvent inclure la hiérarchisation des indicateurs qui :

- s'alignent sur les stratégies de World Vision, telles que la feuille de route stratégique de l'ESCA
- sont requises par le bailleur de fonds
- peuvent être mesurées de manière compétente, cohérente et bon marché
- sont pertinents pour l'apprentissage, la gestion et la prise de décision du programme
- sont des « normes de l'industrie » (par exemple, des indicateurs utilisés à l'extérieur).

Il est important d'examiner les indicateurs disponibles dans les indicateurs Our Impact Our Story (OIOS) de World Vision et d'utiliser les indicateurs existants lorsqu'ils sont d'une qualité et d'une pertinence suffisantes. Il convient également de noter qu'il y aura certains indicateurs requis par les bailleurs qui devront être pris en considération et qui ne feront pas partie de l'ensemble d'indicateurs de l'OIOS de World Vision. En fonction de la conception spécifique et des objectifs énoncés du projet sur l'environnement et le climat, les indicateurs sélectionnés devraient idéalement s'aligner sur les indicateurs annuels de la feuille de route stratégique de l'ESCA surveillés :

Indicateurs annuels suivis dans le cadre de la feuille de route stratégique de l'ESCA

- Nombre de personnes touchées par les programmes communautaires sur l'environnement et l'action pour le climat [OIOS 103]





Domaine d'intervention 1. Mise à l'échelle de la FMNR : restauration des services écosystémiques pour les enfants et les communautés

- 27 millions d'hectares de terres dégradées seront protégés et/ou en cours de restauration d'ici 2033 [le plan d'affaires de la FMNR est d'ici 2033] — nombre d'hectares de terres protégées et/ou en cours de restauration [OIOS 104].
- Investissement dans des programmes de mise à l'échelle de la FMNR et du reverdissement [de la mise à l'échelle de la FMNR]
- Proportion de ménages appliquant la Régénération naturelle assistée (FMNR) [OIOS 105]
- Nombre de systèmes d'approvisionnement en eau utilisant l'énergie solaire [plan d'affaires EAH]
- Nombre d'enfants qui ont participé à des sessions de sensibilisation à l'environnement et au climat
- Nombre des enfants, adolescents et jeunes (EAJ) qui soutiennent le reverdissement de leur environnement [OIOS niveau 2]



Domaine d'intervention 2. Construire des systèmes agroalimentaires durables pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

- Nombre de personnes formées à l'amélioration des pratiques agricoles durables (y compris l'agriculture climato-intelligente (ASC), la gestion des ressources naturelles (NRM), la régénération naturelle assistée (FMNR), la pêche durable, la restauration des écosystèmes, etc.) [OIOSI 66]
- Proportion de ménages adoptant des pratiques agricoles durables [OIOS 68]
- Proportion de ménages en insécurité alimentaire selon l'indice des stratégies d'adaptation [OIOS 69]
- Proportion de ménages qui subviennent aux besoins de leurs enfants [OIOS 80]



Domaine d'intervention 3. Renforcer la résilience des communautés face aux risques de catastrophe liés au climat

- Proportion de ménages qui ont fait face à une catastrophe, mais ont pu s'en remettre et vivent maintenant au même niveau qu'avant [OIOS 75]
- Nombre de comités de gestion des risques de catastrophe formés et renforcés au niveau des villages [OIOIS niveau 2, DM de base]
- Nombre de personnes ciblées par les Protocoles d'action anticipative [OIOIS niveau 2, DM de base]



Domaine d'intervention 4. Intégrer la gestion environnementale et l'action pour le climat dans nos opérations et nos programmes

- Nombre de projets ayant mené des évaluations de garantie environnementale
- Émissions de gaz à effet de serre des organisations

Pour des indicateurs supplémentaires, consultez [le site de l'OIOS](#).

4. GESTION ENVIRONNEMENTALE DANS NOS OPÉRATIONS ET NOS INSTALLATIONS — GESTION DE L'EMPREINTE CARBONE



4.1. Principes de réduction des émissions de carbone de World Vision vers zéro émission nette

World Vision a fixé des objectifs mondiaux de réduction des émissions de carbone qui comprennent :

- Nous veillerons à ce que 100 % de tous les projets et programmes de World Vision effectuent des évaluations de garantie environnementale et gèrent tous les impacts environnementaux négatifs en cours.
- Nous parviendrons à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre des organisations d'ici 2030 et à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.¹⁰

Pour prioriser et gérer efficacement les émissions de carbone, World Vision a adopté une hiérarchie structurée de réduction des émissions. Cette hiérarchie guide le personnel dans l'identification et la mise en œuvre des opportunités de réduction des émissions, en se concentrant sur l'élimination des émissions à leur source avant d'envisager une compensation.

1. Éviter

- Éliminer les activités génératrices d'émissions inutiles.

2. Réduire

- Améliorer l'efficacité et la durabilité des opérations.
- Améliorer l'utilisation de l'énergie et des ressources dans les installations, la logistique et les chaînes d'approvisionnement.

¹⁰ Ces objectifs concernent les émissions liées aux activités et aux installations de World Vision, incluant celles de Portée 3 pour les biens et services utilisés par l'organisation, mais excluant celles des bénéficiaires du programme ou des organisations partenaires. Elles s'appliquent à tous les Bureaux de terrain et au Global Centre. Les Bureaux de soutien sont également encouragés à y travailler et à rendre compte des progrès accomplis, mais il est reconnu que de nombreux bureaux d'appui doivent se conformer aux exigences de réduction des émissions et de déclaration de leurs propres gouvernements, ce qui peut les obliger à fixer et à suivre différents objectifs.

3. Substituer

- Passez à des alternatives à faibles émissions.
- Faire la transition vers les sources d'énergie renouvelables et les matériaux et technologies durables.

4. Compenser (pour les émissions résiduelles uniquement)

- Compenser les émissions qui ne peuvent pas encore être évitées ou réduites.
- Utiliser des projets de compensation carbone vérifiés et de haute qualité pour équilibrer les émissions restantes.

Comment utiliser les crédits carbone de manière responsable

L'initiative [Voluntary Carbon Market Integrity \(VCFI\)](#) a établi le [Claims Code of Practice](#) qui décrit comment utiliser les crédits carbone de manière responsable sur la base des critères suivants.

Critère fondamental 1 : tenir et divulguer publiquement un inventaire annuel des émissions de gaz à effet de serre à l'aide de la Norme de comptabilité et de rapport d'entreprise du Protocole sur les GES.

Critère fondamental 2 : définir et publier des objectifs de réduction des émissions à court terme alignés sur la science, et s'engager publiquement à atteindre des émissions nettes nulles au plus tard en 2050.

Critère fondamental 3 : démontrer que l'entreprise progresse dans l'allocation financière, la gouvernance et la stratégie en vue d'atteindre son objectif de réduction des émissions à court terme.

Critère fondamental 4 : démontrer que le plaidoyer de l'entreprise en faveur des politiques publiques soutient les objectifs de l'Accord de Paris et ne représente pas un obstacle à une réglementation climatique ambitieuse.

Projets sur le terrain générant des crédits carbone

Les projets qui génèrent des crédits de carbone peuvent impliquer une gamme d'interventions, y compris le reboisement, la régénération naturelle assistée (FMNR), l'agriculture climato-intelligente (ACI) et les initiatives d'énergie propre. Les crédits carbone sont le « produit » commercial de l'intervention, ce qui signifie que la quantité de carbone séquestrée ou réduite a une valeur. Ce crédit a une valeur de marché fluctuante que les entreprises achètent pour compenser leurs émissions de carbone générées par leur entreprise. Pour émettre des crédits carbone valides, tous les projets doivent être certifiés par des normes reconnues, telles que [Gold Standard](#) et [Verified Carbon Standard](#).

Les Bureaux de terrain pourraient envisager d'élaborer des projets de crédit carbone en tant que nouvelle source de revenus. La [Note d'orientation de World Vision pour le développement de projets carbone pour les enfants](#) doit être consultée avant de commencer le processus. La note d'orientation indique comment World Vision devrait s'engager avec les marchés du carbone pour s'assurer que nos projets de carbone servent les enfants les plus vulnérables.

4.2. Processus de mesure et de gestion de l'empreinte carbone

Cette section se concentre sur la mesure et la réduction de l'empreinte carbone dans les opérations et les installations de World Vision, qui comprend tous les bureaux de World Vision, les transports et les activités liées à l'appui du personnel dans l'exécution de leur travail.

Les étapes suivantes doivent être suivies par chaque bureau de World Vision pour gérer le processus décrit dans Figure 5 :

1. Mettre sur pied une Équipe verte (ou une équipe de la durabilité) avec le soutien de la haute direction pour mettre en œuvre les engagements pris par la haute direction, et surveiller la performance.

2. Mesurer l'empreinte carbone actuelle, identifier certains engagements et fixer des objectifs que l'organisation peut entreprendre pour réduire l'impact sur le climat. Les Bureaux de terrain sont tenus de fixer des objectifs alignés sur l'objectif de zéro émission nette global de World Vision.

3. Signaler les engagements, y compris les objectifs, au Global Centre. Les Bureaux de terrain sont tenus de rendre compte de la manière dont ils suivent leurs objectifs de zéro émission nette, tandis que les Bureaux de soutien sont encouragés à rendre compte d'au moins un objectif, tel qu'un objectif de réduction des émissions de carbone. Ces objectifs peuvent être capturés par le biais de plans annuels.

Le processus de mesure et de gestion de l'empreinte carbone causée par les opérations et les installations est fourni dans la figure 7.

Figure 7. Processus de mesure et de gestion de l'empreinte carbone des opérations et des installations



Étape 1. Établir la limite d'évaluation de l'empreinte carbone

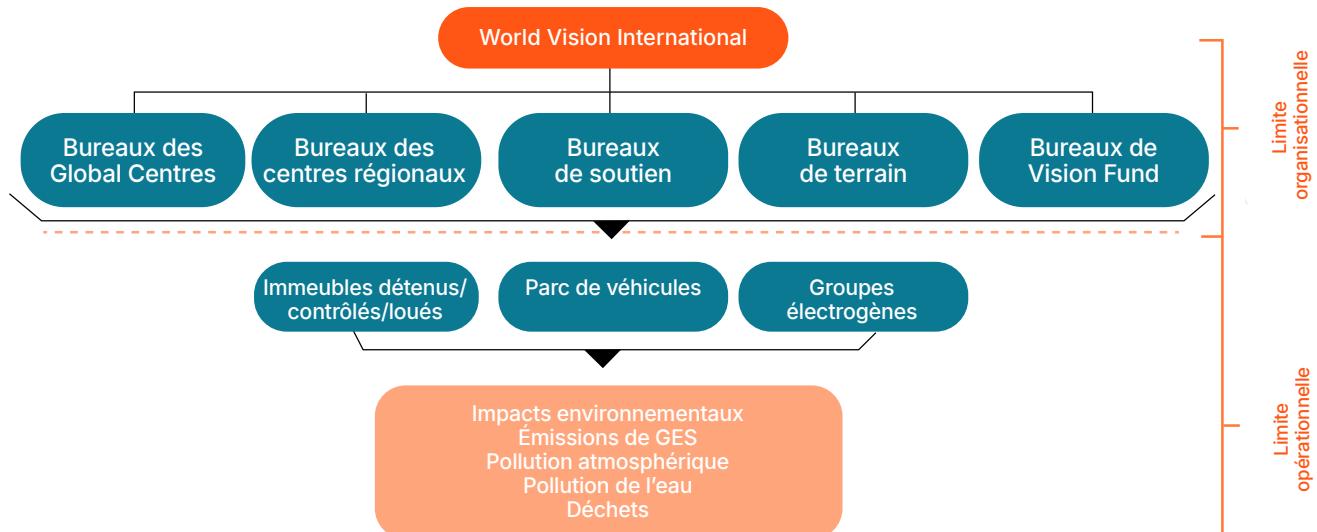
La limite d'évaluation est divisée en limites organisationnelles et opérationnelles conformément au [Protocole sur les GES : Norme de comptabilité et de rapport d'entreprise](#).

La limite organisationnelle définit les entreprises et les opérations qui constituent l'organisation. En ce qui concerne la structure organisationnelle de World Vision, le Partenariat de World Vision comprend World Vision International, qui comprend les bureaux du Global Centre, les Bureaux régionaux, les Bureaux de terrain et VisionFund et les Bureaux de soutien.¹¹

La limite d'évaluation opérationnelle définit la portée des opérations et des installations qui relèvent de la limite organisationnelle. Il s'agit, par exemple, de bâtiments détenus, contrôlés ou loués par des bureaux de WV ou de VFI, des parcs de véhicules et des groupes électrogènes.

La figure 8 donne un aperçu de la relation entre les limites organisationnelles et opérationnelles de World Vision.

Figure 8. Limites organisationnelles et opérationnelles pour l'évaluation de l'empreinte carbone



¹¹ Les Bureaux de soutien font partie du Partenariat de World Vision, lié par la Convention de Partenariat.



Une gamme d'activités peut avoir lieu à l'intérieur des limites opérationnelles, par exemple :

- Immeuble détenu/contrôlé/loué :
 - consommation d'électricité
 - consommation de gaz naturel
 - consommation de papier
 - consommation d'eau
 - production de déchets
 - voyages d'affaires
 - achat de biens et services
 - réfrigération
- Parcs de véhicules
 - consommation de carburant
- Groupes électrogènes
 - consommation de carburant

Les émissions de carbone proviennent de la consommation d'électricité et de carburant, de la déforestation due à la consommation de papier et d'autres biens et services, et des émissions de gaz appauvrissant la couche d'ozone dues à la réfrigération.

Pour World Vision, l'accent devrait être mis sur la mesure des émissions de carbone résultant de la gestion des opérations et des installations. Cependant, nous nous engageons à minimiser les émissions de la chaîne d'approvisionnement associées à la programmation sur le terrain dans la mesure du possible — sans compromettre la qualité du service fourni aux enfants et aux communautés.

Pour assurer la transparence et éviter le double comptage, les émissions de carbone provenant

des projets financés par les bailleurs doivent être estimées et déclarées séparément de celles liées à la gestion générale des opérations et des installations. Cette distinction est de plus en plus importante, car de plus en plus de bailleurs demandent des données d'émissions spécifiques liées aux projets qu'ils soutiennent.

Étape 2. Mesurer l'empreinte carbone

World Vision s'est engagée à mesurer les émissions de carbone provenant des activités suivantes :

- **Portée 1 — consommation interne de carburant, y compris le gaz naturel et le carburant gazole** (kWh, mégajoules ou litres) — utilisés pour la cuisson et le chauffage et/ou l'alimentation des groupes électrogènes.
- **Portée 1 — parc de véhicules (déplacements professionnels locaux)** (litres de carburant ou distance parcourue en km) — comprend tous les déplacements effectués à des fins professionnelles, y compris les véhicules du parc automobile, les taxis et les services de covoiturage
- **Portée 2 — consommation d'électricité** (kWh) — toute l'électricité consommée sur place pour alimenter les appareils et l'équipement, l'éclairage et le chauffage
- **Portée 3 — voyages aériens** (kilomètres parcourus) — comprend les vols intérieurs et internationaux
- **Portée 3 — usage de papier** (kilogrammes) — comprend tous les produits de papier consommés, par exemple l'impression, l'emballage, le courrier et le nettoyage

World Vision dispose de trois sources de données sur les émissions de carbone générées de manière centralisée, notamment :

1. un tableau de bord qui s'appuie sur les données de **ProVision**, le système mondial de gestion des achats de World Vision, mis à jour quotidiennement
2. un calcul annuel des émissions du **parc de véhicules de World Vision**, effectué par Global Fleet Management à l'aide de relevés de compteur kilométrique
3. le **centre mondial de voyage, FCM**, qui suit les émissions des vols, des voyages en train, des hôtels et des voitures de location réservés via FCM.

Les émissions de biens et de services non achetés par les systèmes mondiaux devront être suivies manuellement à l'aide de l'outil d'empreinte carbone v5.0 qui a été développé par World Vision. Cela peut également être utilisé pour intégrer les données d'émissions des différentes sources dans un seul résumé.

ProVision

Les données sont extraites de ProVision, pour fournir un tableau de bord de suivi des émissions de gaz à effet de serre pour les Portées 1, 2 et 3. À l'exception de l'électricité, où ProVision demande désormais aux utilisateurs de saisir des quantités en kWh, le tableau de bord utilise des données financières pour calculer les émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une méthode plus approximative que les calculs basés sur la quantité, mais qui ne nécessite aucun effort supplémentaire, à condition que les produits soient saisis correctement dans ProVision. L'exigence minimale pour utiliser ProVision pour estimer les émissions de gaz à effet de serre est que les bureaux doivent surveiller en permanence les émissions dans le tableau de bord ProVision pour vérifier que les données sont exactes et qu'ils suivent vers l'atteinte de leurs objectifs.

Les émissions dues à la consommation de carburant des véhicules ne sont pas incluses dans ce tableau de bord, car ProVision n'est pas encore en mesure de capturer les données de carburant sous la forme nécessaire, les bureaux doivent donc se référer au rapport de Global Fleet Management pour celles-ci. Les voyages en avion doivent également être estimés séparément; les bureaux utilisant le centre mondial de voyage, FCM, peuvent demander des relevés d'émissions, mais les bureaux utilisant des agents de voyage locaux peuvent avoir besoin de suivre les vols manuellement.

Outil d'empreinte carbone v5.0

Les bureaux souhaitant des données plus précises peuvent également choisir d'estimer manuellement les émissions à l'aide de l'outil d'empreinte carbone v5.0 de World Vision. L'outil peut être utilisé par les bureaux de World Vision pour enregistrer les données d'activité associées à leurs opérations et installations, puis calculer l'empreinte carbone associée à ces activités. L'outil est disponible en ligne par le Global Centre et les bureaux peuvent le remplir, puis les données alimenteront Power BI pour une analyse automatisée; les bureaux de MEER l'ont fait pour les [émissions](#) de l'exercice 2023. Cet outil peut être utilisé pour sensibiliser l'organisation aux changements climatiques, mesurer les émissions et créer des options de gestion pour réduire l'empreinte carbone. L'Outil d'empreinte carbone v5.0 est obligatoire pour tous les Bureaux de terrain qui n'utilisent pas ProVision,¹² et doit être utilisé par tous les autres bureaux s'ils n'utilisent pas leur propre outil d'empreinte carbone. Le tableau 3 résume les données requises pour mesurer les principaux domaines d'intervention environnementale.



¹² Notez que les bureaux qui n'utilisent pas ProVision ne sont pas tenus de suivre toutes les émissions de la Portée 3, car cela prendrait beaucoup de temps.

Tableau 3. Exigences en matière de données et sources pour chaque source d'émissions de carbone à l'aide de l'Outil d'empreinte carbone v5.0

Source d'émissions de carbone	Données requises	Source des données
Voyage en avion (Portée 3)	Détails du vol, y compris la durée du vol en km, l'origine et la destination	Fournisseur de vols
Voyage d'affaires local (Portée 1)	Type de carburant, quantité ou distance parcourue	Factures, reçus
Utilisation du papier (Portée 3)	Type, source, poids et coût du papier utilisé	Factures, reçus, spécifications du produit
Consommation d'électricité (Portée 2)	KWh	Système d'achat ProVision
Consommation interne de carburant (y compris le gaz naturel et le gazole) (Portée 1)	Tonnes, litres ou kWh	Factures

Méthodologie de mesure de l'empreinte carbone

Pour garantir l'obtention de données de haute qualité, il est important que chaque bureau établisse un plan de gestion des données. Certaines caractéristiques essentielles du plan devraient inclure :

- une description des procédures de collecte des données :
 - les processus/activités inclus dans les limites organisationnelles
 - activités/processus en dehors (en amont ou en aval) des limites organisationnelles définies — données spécifiques, moyennes ou génériques
- sources des données
- méthodes de calcul
- les procédures de transmission, de stockage et de sauvegarde des données
- les procédures de revue et de contrôle de qualité applicables aux activités de collecte, de saisie et de traitement des données.

Autres sources d'émissions de carbone

Bien que World Vision ait établi l'empreinte carbone pour certaines sources, il est également recommandé que les bureaux mesurent et gèrent d'autres sources d'émissions de carbone pertinentes pour leur contexte. World Vision encourage également les bureaux à suggérer d'autres sources d'émissions de carbone au fil du temps ; celles-ci seront ajoutées à l'outil, en commençant par les domaines que les utilisateurs identifient comme étant les principales priorités. Voici quelques suggestions quant aux autres sources d'émissions de carbone qui pourraient être mesurées et gérées (sans s'y limiter) :

- **transport pendulaire** (litres de carburant ou distance parcourue en km) — comprend tous les déplacements domicile-travail vers et depuis le travail, y compris les véhicules privés et les transports publics, tels que les bus et les trains
- **utilisation de la biomasse** (tonnes de bois ou de charbon de bois) — combustion de bois de chauffage ou de charbon de bois pour la cuisson et/ou le chauffage
- **consommation d'eau** (litres) — comprend toute l'eau consommée, par exemple, pour boire, se laver et tirer la chasse d'eau des toilettes
- **déchets** (tonnes) — comprend tous les déchets solides éliminés au cours des opérations ; des exemples de déchets solides comprennent les aliments, le papier, le carton et les matières plastiques
- **matériaux de construction** (kilogrammes) — comprend tous les matériaux de construction utilisés pour les bureaux, les programmes, tels que le béton, les aciers et les briques
- **logement** (argent dépensé) — comprend tous les logements utilisés pendant les voyages d'affaires
- **achat de biens et de services** (argent dépensé) — comprend les entrepreneurs, les services informatiques, l'équipement de bureau, etc.

Étape 3. Gérer l'empreinte carbone et établir des objectifs de réduction de carbone

Une fois qu'un bureau a entrepris une mesure initiale de son empreinte carbone, connue sous le nom d'«année de référence», le bureau doit ensuite élaborer un plan de gestion qui devrait consister à fixer des objectifs de réduction des émissions de carbone et des mesures pour réduire ou éviter chaque source d'émission de carbone identifiée.

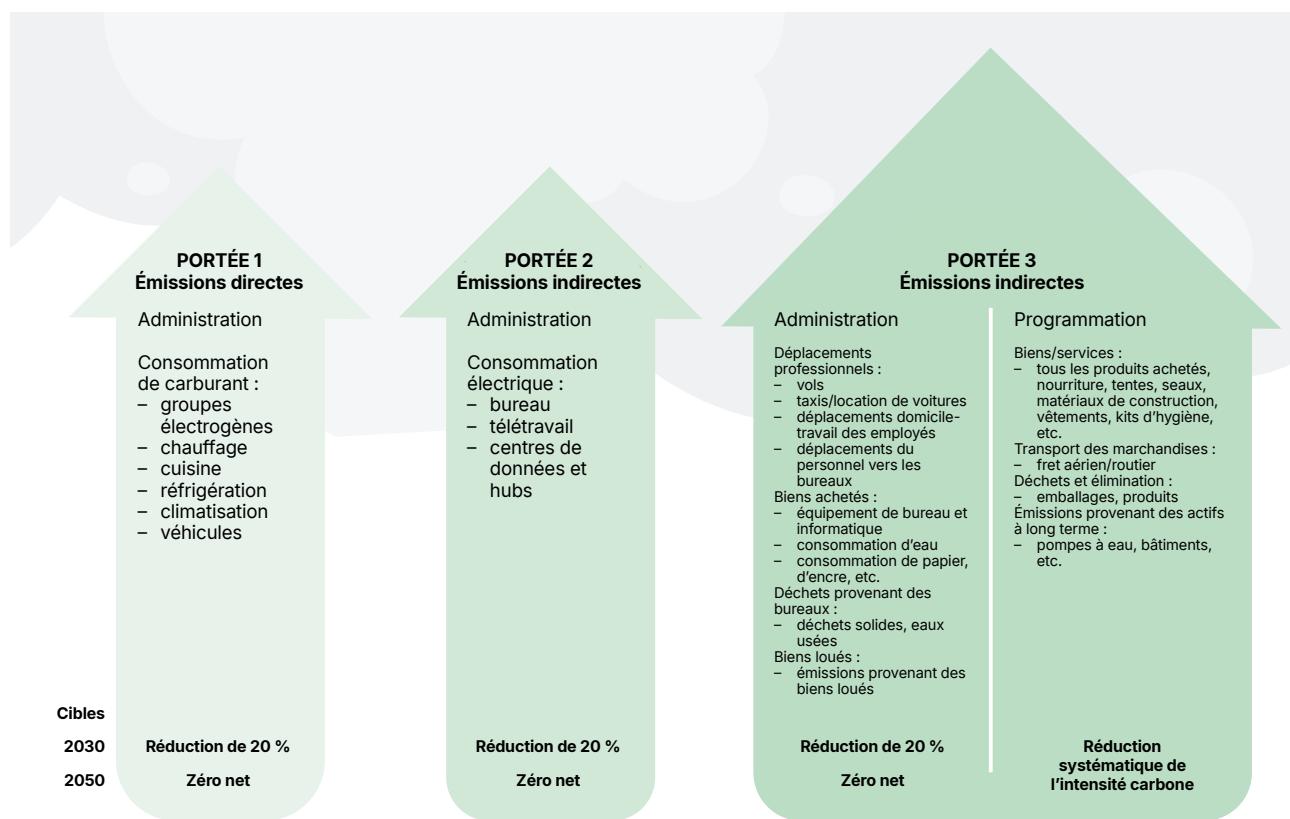
Les bureaux de World Vision sont encouragés à fixer des objectifs de réduction de carbone ambitieux et réalisables adaptés à leur contexte. Pour ce faire, les bureaux doivent faire la distinction entre les émissions provenant de **l'administration** (opérations et installations soutenant la réalisation des projets) et les

émissions provenant de la **programmation** (biens et services fournis dans le cadre de projets humanitaires et de développement), qui représentent environ 70 % de nos émissions de carbone.

Vous trouverez ci-dessous un exemple d'ensemble d'objectifs pour guider les bureaux et les régions, qui devraient être adaptés ou rendus plus ambitieux, le cas échéant :

- **Administration (Portée 1, 2 et 3)** : visez une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, avec un objectif à long terme d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050.
- **Programmation (Portée 3)** : chaque bureau doit s'efforcer de démontrer des réductions systématiques, d'année en année, de l'intensité carbone de ses activités de programmation.

Figure 9. Comprendre nos émissions : exemples de réduction des émissions



Remarque : en ce qui concerne les véhicules, notre objectif est d'atteindre zéro émission nette, mais nous reconnaissons que les progrès dépendront de la disponibilité des technologies et des infrastructures locales nécessaires pour soutenir les options hybrides, électriques ou alternatives.

Ces exemples servent de tremplin à chaque bureau pour développer des objectifs plus détaillés et spécifiques au contexte, allant plus loin dans la mesure du possible et s'ajustant en fonction des opportunités et des contraintes locales. En ce qui concerne les véhicules et les vols, notre

objectif est d'atteindre des émissions nettes nulles, mais nous reconnaissons que les progrès dépendront de la disponibilité de la technologie et des infrastructures locales pour prendre en charge les options de transport hybrides, électriques ou alternatives à faible émission de carbone.

Lors de l'élaboration et de l'examen des objectifs et des cibles, les bureaux devraient tenir compte des éléments suivants :

- engagements pris dans le cadre de la politique de gestion environnementale, des directives et de la feuille de route stratégique de l'ESCA
- exigences légales et autres applicables
- domaines d'intervention environnementale importants (identifiés lors des mesures initiales de référence)
- progrès par rapport aux objectifs et cibles existants
- options technologiques pour réduire ou éviter les impacts
- exigences financières et opérationnelles
- attentes des parties prenantes (à la fois internes [par exemple, la haute direction] et externes [par exemple, les bailleurs]).

L'accent devrait être mis sur la fixation d'objectifs pour les sources d'émissions de carbone sélectionnées par World Vision décrites ci-dessus.

Mesures de réduction des émissions de carbone

Une fois que les objectifs de réduction des émissions de carbone seront fixés, il faudra identifier des possibilités de réduire ou d'éviter les émissions de carbone à l'avenir. Les options d'atténuation devraient être élaborées en consultation avec un large éventail d'intervenants, y compris les cadres supérieurs, le service des finances, le service des ressources humaines, les gestionnaires immobiliers et les gestionnaires de véhicules du parc automobile, pour n'en nommer que quelques-uns. Une fois les possibilités d'atténuation identifiées et convenues, elles devraient être largement diffusées dans l'ensemble du bureau afin d'assurer l'adhésion de l'ensemble du personnel. Cela donnera les meilleures chances d'atteindre les objectifs, en particulier ceux qui nécessitent des changements de comportement du personnel. Le tableau 4 fournit certaines options de réduction des émissions de carbone que les bureaux peuvent souhaiter cibler.

Tableau 4. Opportunités de réduction des émissions de carbone et avantages de bureau supplémentaires

Sources d'émissions de carbone	Opportunités de réduction des émissions
L'engagement de World Vision envers les sources de réduction des émissions de carbone	
Voyages par avion (Portée 3)	<ul style="list-style-type: none"> Les émissions des voyages aériens peuvent être réduites grâce à l'utilisation de la technologie de vidéoconférence et à la réduction des déplacements professionnels inutiles. Lorsque le voyage en avion est nécessaire, choisir des itinéraires directs peut réduire les émissions ; le portail de voyage de la FCM et des outils en ligne, tels que Google Flights fournissent désormais des estimations des émissions pour les vols alternatifs. Choisissez des modes de transport alternatifs, tels que les trains pour les voyages nationaux et internationaux de courte durée, lorsque cela est possible, sûr et pratique.
Déplacements d'affaires au niveau local (Portée 1)	<ul style="list-style-type: none"> Les voyages d'affaires locaux peuvent être réduits grâce à l'utilisation de la technologie de vidéoconférence et à la réduction des voyages d'affaires inutiles. Convertir les véhicules à carburant fossile du parc automobile en options à faibles émissions, telles que les véhicules hybrides et électriques lorsque cela est possible.
Utilisation du papier (Portée 3)	<ul style="list-style-type: none"> Promouvez les bureaux sans papier. L'utilisation de produits en papier recyclé peut contribuer à réduire la quantité de papier utilisée et donc les impacts sur la déforestation et les émissions de gaz à effet de serre.
Consommation d'électricité (Portée 2)	<ul style="list-style-type: none"> Installez des équipements économies en énergie (par exemple, des lumières LED). Passez à des sources d'énergie verte (par exemple, choisir un fournisseur d'énergie verte certifiée chaque fois qu'il est disponible dans le pays, installer des panneaux solaires). Réduisez le stockage des données. Éteignez les équipements en fin de journée et utilisez des paramètres d'économie d'énergie. Utilisez des thermostats intelligents et des systèmes de gestion de l'énergie.

Sources d'émissions de carbone	Opportunités de réduction des émissions
Consommation de gaz naturel (Portée 1)	<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure isolation des bâtiments peut aider à réduire les besoins en chauffage. - Passez aux appareils électriques, tels que les pompes à chaleur et les cuisinières à induction lorsque cela est possible.
Fournitures et équipements de bureau (Portée 3)	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenez une bonne gestion des stocks pour éviter les surachats et assurer une utilisation efficace des ressources. - Travaillez avec le service informatique pour éviter de remplacer le matériel informatique plus souvent que nécessaire, tout en assurant une bonne fonctionnalité.
Autres sources d'émissions de carbone	
Trafic de navetteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvez le télétravail. - Covoiturage et utilisation des transports en commun. - Cyclisme au travail
Utilisation de la biomasse	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation de poêles à biomasse économies en combustible ou le passage à des poêles électriques réduira la consommation de bois de chauffage et donc la déforestation
Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des toilettes économies en eau. - Recyclage des eaux grises pour jardin.
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Mettez en œuvre des interdictions sur les plastiques à usage unique. - Utilisez des conteneurs pouvant être réutilisés plusieurs fois et favorisez le recyclage. - Choisissez un prestataire de services qui fournit une gestion des déchets désagrégée pour le recyclage et l'élimination sûre. - Proposez un compostage sur place de matières végétales et fruitières.
Biens et services achetés	<ul style="list-style-type: none"> - Mettez en œuvre des politiques d'approvisionnement écologiques - Travaillez avec les fournisseurs pour comprendre leurs pratiques de durabilité et encouragez-les à réduire leurs émissions de carbone.

Le [calculateur de carbone humanitaire — Stratégie de leviers de réduction et conseils de réduction par cluster](#) sont également un guide utile pour identifier les opportunités de réduire les émissions au sein de vos opérations et installations.

Les bureaux qui mettent en œuvre certaines des possibilités d'atténuation décrites ci-dessus devraient réaliser d'importantes économies de coûts de bureau en réduisant les dépenses liées à la consommation d'énergie, aux fournitures de bureau (p. ex. papier) et aux voyages d'affaires du personnel. Ces économies pourraient se traduire par des fonds supplémentaires disponibles pour la programmation sur le terrain.

Achats durables

Les entités de World Vision devraient préférer des partenaires ayant des valeurs démontrées de bonne gérance environnementale. Par

exemple, les partenaires devraient avoir une politique environnementale et démontrer une action sur les changements climatiques (c'est-à-dire qu'ils ont fixé des objectifs de réduction du carbone et peuvent montrer des actions pour réduire les émissions). Pour les contrats durables avec de grandes sociétés, un contrôle de diligence raisonnable doit être effectué sur leurs performances environnementales et climatiques. Les entités de World Vision ne doivent pas travailler avec des partenaires ou des institutions qui ont entraîné de graves impacts environnementaux (entre autres), tels que la déforestation généralisée et la pollution des masses d'eau. Pour de plus amples informations sur les achats durables, on peut se reporter au [Pacte mondial des Nations Unies pour des chaînes d'approvisionnement durables](#). Pour les opérations de réponse aux catastrophes, reportez-vous aux [spécifications d'achats écologiques](#) du cluster logistique.

Focus : l'écologisation par l'approvisionnement : ouvrir la voie à un avenir durable

Les bureaux de la région du Moyen-Orient et de l'Europe (MEER) ont fait pression pour éliminer le plastique à usage unique dans les services de restauration. En Albanie, par exemple, nos équipes ont incité les fournisseurs à utiliser des emballages alimentaires biodégradables ou en papier. Démontrer clairement notre engagement en faveur de la responsabilité écologique est plus que de simples mots. MEER a lancé une note d'orientation pour défendre les meilleures pratiques écologiques dans l'approvisionnement de l'hôtellerie et de la restauration, avec deux approches clés :

- Avec les fournisseurs existants : influencer et motiver en douceur les fournisseurs à adopter des pratiques plus vertes, en favorisant une culture d'amélioration continue.
- Avec de nouveaux fournisseurs : utiliser des critères environnementaux préférés et requis pour éclairer la sélection des fournisseurs de services, en veillant à ce que la durabilité soit au cœur de chaque partenariat.

Les [directives sur l'écologisation des réunions et des conférences](#) de la région de l'Afrique australe ont été élaborées dans le but de minimiser l'empreinte carbone de la région vers zéro émission nette. Il propose des options plus écologiques lors des réunions, l'utilisation zéro de bouteilles en plastique et la mise en commun des véhicules pour les déplacements des participants.

Étape 4. Déclaration des objectifs d'empreinte carbone et de réduction

Chaque bureau est tenu de rendre compte annuellement de son empreinte carbone et de ses performances par rapport aux objectifs de réduction de carbone, conformément aux rapports de l'exercice financier.

Le rapport annuel devrait être bref et comprendre les sections suivantes :

- a) description du bureau déclarant, y compris les limites organisationnelles
- b) description des limites opérationnelles et liste des types d'activités spécifiques et des domaines d'intervention environnementale couverts
- c) l'année de déclaration couverte
- d) informations sur les données d'impact environnemental :
 - données d'activité collectées pour chaque domaine d'intervention environnemental
 - méthodologies utilisées pour calculer les émissions de carbone
 - toute émission spécifique de carbone exclue des installations et/ou des opérations
- e) information sur le rendement par rapport aux buts et aux cibles.

Le rapport devrait être bref (2 à 4 pages) et donner un aperçu de la façon dont le bureau suit la réalisation des objectifs environnementaux fixés. Le rapport doit présenter à la fois les impacts et les activités d'atténuation mises en œuvre. World

Vision Global Centre fournit un modèle en ligne auquel les bureaux peuvent accéder pour les rapports annuels.

Étape 5. Examen périodique des objectifs d'empreinte carbone et de réduction

Pour s'assurer que les domaines d'intervention environnementale et les objectifs du bureau par rapport aux buts et objectifs demeurent pertinents, un examen périodique devrait être entrepris par une équipe d'examen interne. L'équipe d'examen interne — l'Équipe verte — devrait être composée d'intervenants clés de la haute direction, des finances, de la gestion immobilière, de la gestion des véhicules du parc automobile, etc. Cet examen doit comprendre :

- progrès par rapport aux objectifs
- avantages et coûts de la mise en œuvre des possibilités d'atténuation
- pertinence des domaines d'intervention environnementaux existants
- l'identification de nouveaux domaines d'intervention environnementale.

Idéalement, l'examen aura lieu à la fin de chaque année de rapport pour s'assurer que les objectifs du bureau demeurent pertinents et que tous les problèmes de progrès par rapport aux cibles peuvent être identifiés et traités au moins une fois par an.

4.3. Outils et ressources

Voici quelques bonnes ressources qui peuvent être utilisées pour identifier les impacts environnementaux causés par une organisation et comment les mesurer et les gérer :

Inventaires et gestion des gaz à effet de serre

- [Le protocole sur les GES — norme de comptabilité et de rapport d'entreprise](#) — une norme acceptée à l'échelle mondiale pour la mesure et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre pour les organisations.
- [Charte du climat — calculateur de carbone humanitaire](#) — un outil pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes associées à leurs activités.
- [Initiative sur les cibles scientifiques](#) — un outil à utiliser pour fixer des cibles de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques et apprendre comment atteindre des émissions nettes nulles.

Normes de la durabilité

- Les [Normes du Global Reporting Initiative](#) — un ensemble de normes couvrant les impacts environnementaux, économiques et sociaux.

Normes climatiques, forestières et hydriques

- [CDP](#) — une organisation sans but lucratif qui gère le système mondial de divulgation pour les investisseurs, les entreprises, les villes, les états et les régions afin de gérer leurs impacts environnementaux.

Systèmes de gestion environnementale

- [Famille ISO 14000 — gestion de l'environnement](#) — un système de gestion de l'environnement qui peut être certifié.



5. LA PROMOTION DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET DE L'ACTION POUR LE CLIMAT PAR LE PLAIDOYER



World Vision s'engage à plaider pour une plus grande action mondiale en faveur de la justice climatique pour les enfants. Nous nous engageons à donner aux communautés locales et aux filles et garçons les moyens de devenir des agents du changement, en veillant à ce que leur participation active et leurs opinions soient reflétées dans la prise de décision sur l'action pour le climat aux niveaux local, national et mondial. Lire la version complète de la [position politique de World Vision sur l'action pour le climat](#) pour plus d'informations.



Figure 10. Les impacts des changements climatiques sur le bien-être des enfants



Pour garantir les droits des enfants à un avenir sain, sûr et durable, World Vision appelle les gouvernements, les entreprises et la communauté internationale à soutenir la pleine réalisation de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE), des ODD, de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques

de catastrophe (2015 à 2030) et des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021 à 2030). En particulier, nous demandons aux gouvernements, aux entreprises et à la communauté internationale de prendre les mesures suivantes :



Action climatique ambitieuse : maintenir l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré en accélérant les efforts d'atténuation et de réduction des gaz à effet de serre.



La participation des enfants et des jeunes en tant qu'agents de changement : prioriser les approches centrées sur l'enfant et assurer la participation significative des enfants et des jeunes — en mettant l'accent sur les enfants, les femmes et les membres de la communauté autochtone les plus vulnérables.



Résilience accrue et adaptation aux changements climatiques : assurer des systèmes agroalimentaires durables et résilients au climat.



Financement climatique accessible et adéquat : s'assurer que le financement climatique est adéquat, accessible, inclusif et transparent, y compris le transfert de technologie et le renforcement des capacités.



Accès équitable au financement des pertes et préjudices : assurer un accès rapide, adéquat et direct au financement du Fonds de réponse aux pertes et préjudices pour les communautés touchées et les enfants confrontés à des risques naturels induits par le climat.

World Vision s'engage à l'Action pour l'autonomisation climatique (ACE) — un concept adopté par la CCNUCC qui vise à donner à tous les membres de la société les moyens de s'engager dans l'action pour le climat. Comprend :

- éducation — pour changer les habitudes à long terme
- formation — pour développer des compétences pratiques
- sensibilisation — atteindre les personnes de tous âges et de tous horizons
- participation — rendre l'information librement accessible
- l'accès du public à l'information — impliquer toutes les parties prenantes dans la prise de décision et la mise en œuvre
- coopération internationale — renforcer la coopération, les efforts communs et l'échange de connaissances.

5.1. Du niveau local au niveau mondial — VAC en faveur de l'action pour le climat

World Vision a adapté sa [Voix et action des citoyens \(VAC\) pour l'action pour le climat](#) afin d'aider les Bureaux de terrain à équiper les communautés locales d'informations, d'outils et d'espaces pour participer à la promotion au niveau local de la gestion environnementale responsable et de l'action pour le climat. Par le biais du processus VAC :

- World Vision collabore avec les groupes communautaires et les intervenants gouvernementaux pour identifier les principaux documents de politique publique qui décrivent les engagements et les normes détaillés du gouvernement sur la gestion environnementale et l'action pour le climat et qui sont les plus pertinents pour la communauté locale.
- Ces normes, les droits des communautés et les droits sur l'action pour le climat sont



ensuite simplifiés et vulgarisés auprès des groupes locaux par le biais de démarches d'éducation civique.

- World Vision suit des processus participatifs pour rassembler les parties prenantes afin d'évaluer la qualité de leurs services publics et d'identifier des moyens d'améliorer leur prestation. Cela implique la participation de la communauté, des fournisseurs de services de première ligne et des décideurs aux mini-vérifications sociales, aux fiches de pointage communautaires et aux sessions d'interface, ce qui donne lieu à un plan d'action communautaire.
- Les jeunes devraient être des acteurs clés et des catalyseurs de la VAC pour la gestion de l'environnement et l'action pour le climat.
- Certaines questions d'action pour le climat et de gestion de l'environnement peuvent

être résolues au niveau local ou au moyen d'une action collective (par exemple, l'application des lignes directrices sur le pâturage du bétail et l'élimination des déchets). Toutefois, la complexité et la nature systémique d'autres préoccupations (p. ex., le recrutement d'agents de vulgarisation) peuvent nécessiter une plus grande sensibilisation aux niveaux provincial et national.

- La base de données VAC aide à regrouper les volumes de données générées par les citoyens de VAC pour créer des aperçus de données qui aident à éclairer les engagements politiques.

En outre, World Vision soutient également les initiatives menées par d'autres organisations et groupes confessionnels, tels que les initiatives de la **Saison de la Création** formées pour aider les chrétiens du monde entier à prendre soin de la nature.

6. COMMENT INFORMER LE PERSONNEL ET LES PARTISANS DE WORLD VISION PAR LA COMMUNICATION ET LE MARKETING



La communication et le marketing sont une fonction essentielle du travail de protection de l'environnement, de durabilité et d'action pour le climat de World Vision. Cette fonction informe les partisans et les bailleurs de ce que nous faisons dans ce domaine et également pour sensibiliser à la fois au sein de World Vision et avec les citoyens du monde entier aux problèmes et aux solutions qui existent. Voici quelques éléments clés à prendre en compte dans les communications et le marketing.

Informier les partisans et les bailleurs

S'il y a lieu, veiller à ce que les méthodes, les canaux et les produits de marketing de chaque bureau favorisent notre approche de la création, de la gestion environnementale et de l'action pour le climat. Chaque bureau peut également souhaiter communiquer aux bailleurs et aux partisans les mesures qu'ils prennent dans le cadre de leurs opérations et de leurs installations par l'intermédiaire de leurs équipes vertes.

Sensibilisation

Les bureaux de World Vision devraient viser à sensibiliser systématiquement à la durabilité environnementale et à l'action pour le climat afin

d'encourager l'action individuelle et collective tant pour le personnel de World Vision que pour les citoyens du monde. Les équipes « vertes » ou « de la durabilité » ainsi que les équipes de plaidoyer et de marketing devraient communiquer avec le personnel par le biais de campagnes de sensibilisation et de partage des résultats obtenus par l'organisation par rapport aux engagements pris. Quelques exemples de campagnes de sensibilisation au sein du « bureau » peuvent inclure :

- promouvoir le recyclage et encourager le personnel à ne pas utiliser de plastiques à usage unique
- l'animation de webinaires et de séminaires sur les questions environnementales
- la célébration des journées internationales, telles que la Journée mondiale de l'environnement
- faire participer le personnel aux engagements environnementaux pris par l'équipe de direction
- partager les résultats par le biais de réunions du personnel et d'autres forums

- promouvoir et financer des options de voyage vertes, comme les hangars à vélos.

Les journées internationales consacrées à l'environnement et au climat offrent également de bonnes occasions de sensibilisation. Voici quelques-unes des principales journées internationales :

- 21 mars — Journée internationale des forêts
- 22 mars — Journée mondiale de l'eau
- 22 avril — Journée de la terre
- 22 mai — Journée mondiale de la biodiversité
- 5 juin — Journée mondiale de l'environnement
- 8 juin — Journée mondiale de l'océan
- 17 juin — Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse
- 13 octobre — Journée internationale pour la prévention des catastrophes naturelles
- 24 octobre — Journée internationale d'action pour le climat

Produits environnementaux

Le cas échéant, mettre au point des produits respectueux de l'environnement et du climat qui peuvent être proposés aux partisans pour financer des programmes sur le terrain et encourager les bailleurs à réduire leur propre empreinte carbone.

Participer aux forums régionaux et mondiaux sur l'environnement

Pour promouvoir son travail, World Vision devrait participer aux forums mondiaux et régionaux pertinents. Parmi les forums pertinents, on peut citer :

- la Conférence des parties à la CCNUCC sur les changements climatiques (novembre/ décembre)
- le Forum des Nations unies sur les forêts (mai)
- la Conférence de Bonn sur les changements climatiques (juin)
- la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (décembre — généralement tous les deux ans)
- la Conférence des parties à la Convention (décembre — généralement tous les deux ans)
- la Veillée pour le climat (novembre)
- la Saison de création dirigée par le Conseil œcuménique des Églises (septembre)
- la Veillée pour le climat menée par les Alliances évangéliques mondiales (novembre)



7. GLOSSAIRE DES TERMES

Action pour le climat	Toute mesure, programme ou politique qui réduit les émissions de gaz à effet de serre, renforce la résilience aux changements climatiques ou soutient et finance ces objectifs.
Adaptation aux changements climatiques	Les processus d'ajustement des systèmes écologiques, sociaux et économiques en réponse à la fois aux effets actuels des changements climatiques et aux impacts prévus dans le futur. ¹³ Les actions d'adaptation vont de la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour les cyclones au passage à des cultures résistantes à la sécheresse, entre autres.
Agriculture climato-intelligente (ACI)	Une approche pour aider les personnes qui gèrent les systèmes agricoles à réagir efficacement aux changements climatiques. L'approche ACI poursuit le triple objectif d'augmenter durablement la productivité et les revenus, de s'adapter aux changements climatiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la mesure du possible. Il ne s'agit pas d'un ensemble de pratiques applicables de manière universelle, mais plutôt d'une approche impliquant différents éléments ancrés dans des contextes locaux. ¹⁴
Atténuation des changements climatiques	Éviter et réduire les émissions de gaz à effet de serre piégeant la chaleur dans l'atmosphère afin d'empêcher la planète de se réchauffer à des températures plus extrêmes, ou d'améliorer les puits de gaz à effet de serre. Les mesures d'atténuation comprennent l'utilisation d'énergies renouvelables et des processus de minimisation des déchets, entre autres. ¹⁵
Autonomisation climatique	L'action pour l'autonomisation climatique (ACE) est un terme adopté par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'objectif primordial de l'ACE est de donner à tous les membres de la société les moyens de s'engager dans l'action pour le climat, par le biais de l'éducation, de la formation, de la sensibilisation du public, de la participation du public, de l'accès du public à l'information et de la coopération internationale sur ces questions. ¹⁶
Changement climatique	Un changement de climat qui est attribué directement ou indirectement à l'activité humaine qui modifie la composition de l'atmosphère mondiale et qui s'ajoute à la variabilité naturelle du climat observée sur des périodes de temps comparables. ¹⁷
Compensation carbone	Un mécanisme de marché permettant aux entreprises, aux particuliers et aux gouvernements de payer pour la réduction ou l'absorption du carbone ailleurs et de revendiquer ce « crédit » pour la réduction du carbone au sein de leurs propres organisations. Des compensations peuvent être générées à la fois par des projets d'atténuation (par exemple, une réduction des émissions attendues) et de séquestration.
Dégénération de l'environnement	La détérioration de l'environnement par la pollution de l'air, la destruction de l'habitat, l'érosion des sols, la désertification, l'acidification des océans et de nombreux autres changements qui causent un stress important aux écosystèmes. ¹⁸
Durabilité environnementale	La responsabilité de conserver les ressources naturelles et de protéger les écosystèmes mondiaux pour soutenir la santé et le bien-être maintenant et à l'avenir. Cela est lié aux Objectifs de développement durable.
Émissions nettes nulles (zéro émission nette)	Les émissions nettes nulles sont atteintes lorsque <i>les émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère</i> sont équilibrées par <i>des absorptions anthropiques</i> sur une période spécifiée. ¹⁹

¹³ UNFCCC. 'What do adaptation to climate change and climate resilience mean?', <https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/the-big-picture/what-do-adaptation-to-climate-change-and-climate-resilience-mean>.

¹⁴ FAO. 'Climate Smart Agriculture', <https://www.fao.org/climate-smart-agriculture/en/>.

¹⁵ IPCC (2018). Annexe I : Glossary [Matthews, J. B. R. (ed.)]. Dans : *Global Warming of 1.5 °C.*, <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/glossary/>.

¹⁶ UNFCCC. 'What is Action for Climate Empowerment?', <https://unfccc.int/topics/education-youth/the-big-picture/what-is-action-for-climate-empowerment>.

¹⁷ UNFCCC (1992). *United Nations Framework Convention on Climate Change*, article 1, point 2.

¹⁸ International Organization for Standardisation 'Environmental Degradation', <https://www.iso.org/foresee/environmental-degradation.html>

¹⁹ Ibidem

Empreinte carbone	Un calcul qui estime la quantité d'émissions en équivalent dioxyde de carbone dont un pays, une entreprise, une organisation, un individu ou une autre partie prenante est responsable. ²⁰
Garanties environnementales	Des politiques, normes et procédures opérationnelles conçues pour identifier, prévenir et minimiser les dommages induits aux personnes et à leur environnement dans la programmation sur le terrain.
Gaz à effet de serre	Sont les constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge. Le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux et les chlorofluorocarbones sont des exemples de gaz à effet de serre. ²¹
Gérance environnementale	L'utilisation responsable et la protection de l'environnement naturel par le biais de la conservation, de la restauration et de pratiques durables. Ce concept découle de l'une des valeurs fondamentales de World Vision : « Nous sommes les intendants de la création de Dieu. Nous prenons soin de la terre et agissons de manière à restaurer et protéger l'environnement. »
Gestion des ressources naturelles	L'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles, telles que les forêts, les terres, l'eau, le sol, les plantes et les animaux, avec un accent particulier sur la façon dont la gestion affecte la qualité de vie des générations présentes et futures.
Gestion intégrée des ressources en eau	Le processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, afin de maximiser le bien-être économique et social qui en résulte de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux. ²²
Impact environnemental	L'effet direct des activités socio-économiques (p. ex. combustion de combustibles fossiles, déboisement) et des événements naturels (p. ex. tempêtes, sécheresses) sur les composantes de l'environnement (p. ex. qualité de l'air, climat, sols, forêts, qualité de l'eau).
Marchés du carbone	Les marchés du carbone sont des systèmes d'échange dans lesquels les crédits de carbone sont vendus et achetés. Les entreprises ou les particuliers peuvent utiliser les marchés du carbone pour compenser leurs émissions de gaz à effet de serre en achetant des crédits de carbone auprès d'entités qui éliminent ou réduisent les émissions de gaz à effet de serre.
Réchauffement climatique	Le réchauffement de la terre (terre et eau) causé par le rayonnement solaire (chaleur) piégé dans l'atmosphère par les gaz à effet de serre.
Régénération naturelle assistée	Une technique de restauration des terres peu coûteuse utilisée pour lutter contre la pauvreté et la faim chez les agriculteurs pauvres en augmentant la production alimentaire et forestière et la résilience aux extrêmes climatiques. En pratique, la FMNR implique la repousse et la gestion systématiques des arbres et des arbustes à partir des souches d'arbres abattus, des systèmes racinaires germinatifs ou des graines. ²³
Résilience	La capacité des systèmes sociaux, économiques et [écologiques] à faire face à un événement, une tendance ou une perturbation dangereux, en répondant ou en se réorganisant de manière à maintenir leur fonction, leur identité et leur structure essentielles tout en maintenant la capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation. ²⁴

²⁰ UNFCCC. *Climate Neutral Now—Directives pour la participation*.

²¹ IPCC (2018). Annexe I : Glossary [Matthews, J. B. R. (ed.)]. In: *Global Warming of 1.5 °C.*, <https://www.ipcc.ch/sr15/chapter/glossary/>.

²² UN Water. 'Integrated Water Resources Management', <https://www.un.org/waterforlifedecade/iwrm.shtml#:~:text=It%20states%3A%20'IWRM%20is%20a,the%20sustainability%20of%20vital%20ecosystems> (dernière consultation le 24 janvier 2025).

²³ FMNR Hub, <https://fmnrhub.com.au/>.

²⁴ IPCC (2018). Annexe I : Glossary [Matthews, J. B. R. (ed.)]. Dans : *Global Warming of 1.5 °C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5 °C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty* [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H. -O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, and T. Waterfield (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 541-562, doi:10.1017/9781009157940.008.

Résilience climatique	Généralement définie comme la capacité d'anticiper, de se préparer, de s'adapter, d'absorber et de se rétablir des impacts des stress imposés par les changements climatiques.
Risque de catastrophe	Le risque de catastrophe est le risque de dommages, y compris les pertes en vies humaines, les blessures ou les dommages aux biens, causés par une catastrophe. C'est le résultat de l'interaction entre un danger, la vulnérabilité des personnes et des systèmes et le niveau d'exposition au danger.
Séquestration du carbone	L'absorption/élimination physique et le stockage du carbone. Les arbres et les plantes, par exemple, absorbent le dioxyde de carbone, libèrent l'oxygène et stockent le carbone. ²⁵ Il peut également être naturellement piégé dans le sol, les océans et les mangroves côtières.
Solutions fondées sur la nature	Actions pour protéger, utiliser de manière durable, gérer et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, qui répondent aux défis de société, de manière efficace et adaptative, offrant des avantages pour le bien-être humain et la biodiversité. ²⁶
Systèmes agroalimentaires	Les systèmes agroalimentaires englobent l'ensemble des acteurs et leurs activités à valeur ajoutée interdépendantes dans la production primaire de produits agricoles alimentaires et non alimentaires, ainsi que dans le stockage, l'agrégation, la manutention post-récolte, le transport, la transformation, la distribution, la commercialisation, l'élimination et la consommation des aliments. Dans les systèmes agroalimentaires, les systèmes alimentaires comprennent tous les produits alimentaires qui proviennent de la production agricole et animale, de la foresterie, de la pêche et de l'aquaculture, et d'autres sources, telles que la biologie synthétique, et qui sont destinés à la consommation humaine. ²⁷
Services écosystémiques	Ce sont les contributions des écosystèmes aux avantages utilisés dans l'activité économique et humaine. Voici trois catégories de services écosystémiques largement acceptées : ²⁸ <ol style="list-style-type: none"> Les services d'approvisionnement, qui représentent les contributions matérielles et énergétiques générées par ou dans un écosystème aux activités économiques et humaines – par exemple, les poissons ou les plantes ayant des propriétés pharmaceutiques extraites pour la consommation finale par les ménages ou la consommation intermédiaire. Services de régulation, qui résultent des écosystèmes régulant le climat, les cycles hydrologiques et biochimiques, les processus de surface de la terre et divers processus biologiques. Ces services ont souvent un aspect spatial important. Services culturels, qui sont générés à partir des environnements physiques, des lieux ou des situations qui donnent lieu à des avantages intellectuels et symboliques vécus par les personnes des écosystèmes par le biais de loisirs, de développement des connaissances, de détente et de réflexion spirituelle.
Vulnérabilité	Dans le contexte des changements climatiques, il fait référence au potentiel d'effets négatifs résultant des impacts des changements climatiques. La vulnérabilité aux mêmes risques peut différer en fonction du sexe, de la richesse, de la mobilité et d'autres facteurs. Il est influencé par la capacité d'adaptation — plus la capacité d'adaptation est élevée, plus la vulnérabilité est faible. ²⁹

²⁵ UNFCCC. 'Glossary,' https://unfccc.int/resource/cd_roms/ha1/ghg_inventories/english/8_glossary/Glossary.htm#C.

²⁶ IUCN. 'Nature-based Solutions,' <https://www.iucn.org/our-work/nature-based-solutions>. (Dernière consultation le 24 janvier 2025)

²⁷ FAO (2021). *The State of Food and Agriculture 2021*, https://www.fao.org/3/cb4476en/online/cb4476en.html#chapter-1_2

²⁸ UN System of Environmental Economic Accounting. 'An Introduction to Ecosystem Accounting,' <https://seeea.un.org/introduction-to-Ecosystem-Accounting> (Last accessed 24 January 2025).

²⁹ Care (2019). Climate Vulnerability and Capacity Analysis Handbook. Version 2.0.

ANNEXE 1. COMPARAISON DES OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES ET DES VULNÉRABILITÉS CLIMATIQUES

	Évaluation de la vulnérabilité et de la capacité climatiques (CVCA)	Conseils pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la RRC (CEDRIG)	L'outil d'environnement de nexus (NEAT+)
Objet	Un outil pour évaluer les vulnérabilités climatiques et les capacités d'adaptation au niveau communautaire.	Un outil pour intégrer les risques liés aux changements climatiques, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe (RRC) dans des projets ou de nouvelles stratégies.	Un outil de dépistage au niveau des projets pour les risques climatiques et environnementaux, en particulier pour les projets de réponse humanitaire.
Processus/ méthodologie	La CVCA suit un processus en sept étapes utilisant des outils participatifs, des entretiens avec des informateurs clés et des recherches secondaires pour identifier les vulnérabilités et les opportunités d'adaptation.	Le CEDRIG fournit deux modules : (1) un module de niveau projet et un (2) module de niveau stratégique. Ces modules utilisent trois étapes principales, notamment (1) l'analyse du contexte, (2) l'identification des risques et l'analyse d'impact, et (3) la prise de décision et l'intégration des conclusions clés dans les changements de projet réalisables. Les modules nécessitent une approche participative.	Le NEAT+ fournit des outils automatisés que les utilisateurs saisissent des données contextuelles et spécifiques au site. L'outil génère ensuite un rapport catégorisant les risques environnementaux (faibles/moyens/ élevés) fourni à aux organisations un aperçu des vulnérabilités locales et mettant en évidence les risques environnementaux associés à des activités humanitaires spécifiques.
Temps nécessaire	Varie en fonction de la portée, de la participation des parties prenantes, de la disponibilité des données et de l'accès de la communauté. Au minimum, il faudra probablement cinq jours pour terminer les consultations des parties prenantes avec la communauté.	Trois à cinq jours (dépend du niveau de consultations des parties prenantes entreprises)	Un à deux jours, mais peut prendre plus de temps si des consultations des parties prenantes sont également entreprises
Utilisations principales:	<ul style="list-style-type: none"> - Informe les plans d'adaptation de la communauté - Peut soutenir la conception de projets et le plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépistage des risques pour les conceptions de stratégie - Peut aider à déterminer si une évaluation de l'impact environnemental est nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépistage des risques environnementaux dans les contextes humanitaires - Soutient l'élaboration de propositions, le S&E et la sensibilisation

	Évaluation de la vulnérabilité et de la capacité climatiques (CVCA)	Conseils pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la RRC (CEDRIG)	L'outil d'environnement de nexus (NEAT+)
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - Permet aux praticiens de mener une analyse approfondie des vulnérabilités et des obstacles ; nous permet d'identifier comment nous pouvons contrer ces obstacles - Renforce les connaissances des communautés sur les changements climatiques et leur capacité à identifier l'impact des changements climatiques - Construit une agence propre aux communautés et se concentre sur des actions dirigées par la communauté - L'intégration de questions transversales telles que le genre, les écosystèmes et la gouvernance inclusive a été très bénéfique - L'équipe de facilitation peut développer et renforcer leur compréhension de la réalité locale, des problèmes liés au climat auxquels les communautés sont confrontées et de leurs capacités et de leur lien avec la gouvernance, le genre et les écosystèmes - Fournit plusieurs ressources pour entreprendre le travail sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - La structure du processus modulaire permet une approche par étapes en commençant par un filtre initial des impacts et des risques (CEDRIG Light) ; puis, en fonction des résultats de l'analyse CEDRIG Light, une analyse plus approfondie peut être entreprise à l'aide des modules stratégiques ou opérationnels du CEDRIG - Peut être appliqué à tous les secteurs du développement et aux réponses humanitaires - Aide à sensibiliser aux impacts potentiels d'un projet sur l'environnement et peut indiquer si une évaluation d'impact environnemental est nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Un moyen simple et convivial pour les non-environmentalistes d'identifier les préoccupations environnementales - Dispose d'outils spécifiques pour le contexte urbain et rural - Utilisé pour déterminer si des évaluations environnementales plus détaillées sont nécessaires - Peut être utilisé au siège social ou sur le terrain - Ne nécessite pas de hauts niveaux d'expertise pour utiliser l'outil

	Évaluation de la vulnérabilité et de la capacité climatiques (CVCA)	Conseils pour l'intégration du climat, de l'environnement et de la RRC (CEDRIG)	L'outil d'environnement de nexus (NEAT+)
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - Il est difficile d'intégrer efficacement les questions transversales - Chronophage - Données secondaires difficiles à obtenir - Nécessite une formation de l'équipe de facilitation pour utiliser l'outil - Ne tient pas compte des impacts environnementaux que les projets ou programmes pourraient avoir sur la communauté locale - Principalement appliqué aux projets axés sur le climat/la gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte superficielle des vulnérabilités communautaires - Ne prend pas en compte les questions transversales, telles que le genre - Nécessite une expertise dans la compréhension et l'utilisation des données relatives aux risques climatiques et aux impacts environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation limitée dans le cadre des interventions humanitaires dans des secteurs spécifiques – EAH, Abris, Sécurité alimentaire et Moyens de subsistance. - Ne prend en compte que superficiellement les changements climatiques et les questions transversales, telles que le genre
Préférence des bailleurs		Ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce, Société suisse de développement	DG ECHO
Lorsque dans le cycle du projet	Planification ou mise en œuvre agile	Évaluation ou planification	Évaluation ou planification
Outils complémentaires	thinkhazard, CRISP, IBAT, Global Forest Watch, Water Scarcity Atlas		

ANNEXE 2. DOMAINES D'ACTION ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES DE WORLD VISION CONTRIBUANT AUX RÉSULTATS EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Domaines d'action	Secteurs de World Vision abordés et modèles de projet correspondants	Domaines d'intervention de la Feuille de route stratégique de l'ESCA	Objectifs de World Vision en matière de bien-être de l'enfant
Gestion des ressources naturelles  	<ul style="list-style-type: none"> Santé et nutrition — L'amélioration de la fertilité des sols entraîne une augmentation de la productivité agricole, l'accès à plus de nourriture et une amélioration de la nutrition. Moyens de subsistance — L'amélioration de la fertilité des sols entraîne une augmentation de la productivité agricole et des possibilités de générer plus de revenus grâce à la vente de produits agricoles. EAH — La gestion des ressources naturelles favorise la saturation des précipitations dans les réservoirs souterrains et minimise le ruissellement qui ne parvient pas à nourrir la terre. La réduction de l'érosion du sol entraîne une amélioration de la qualité de l'eau de surface et, par conséquent, un meilleur accès à l'eau propre. Gestion des catastrophes — Les inondations sont réduites grâce à des interventions de gestion de l'eau, telles que des tranchées d'infiltration. Modèles de projets correspondants : Reverdir les communautés, Marchés inclusifs pour les communautés (M4C), FMNR 	Domaines d'intervention de la Feuille de route : 1, 2, 3 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants sont bien nourris. Les filles et les garçons sont pris en charge, protégés et participants. Les enfants ont de l'espoir et une vision pour l'avenir. La communauté est résistante aux chocs et aux catastrophes.
Agroforesterie et Régénération naturelle assistée  	<ul style="list-style-type: none"> Santé et nutrition — La régénération des utilisations polyvalentes des espèces d'arbres indigènes peut améliorer directement l'accès à des aliments et à des médicaments nutritifs. Moyens de subsistance — L'introduction d'arbres polyvalents à croissance rapide peut améliorer la productivité agricole et les possibilités de générer des revenus à partir de produits forestiers. EAH — La restauration de la couverture végétale ralentit le ruissellement des eaux de pluie et augmente l'infiltration et la recharge des eaux souterraines dans les bassins versants, augmentant ainsi l'accès à l'eau. Gestion des catastrophes — L'augmentation de la densité des arbres dans le paysage aide à contrôler l'érosion éolienne et hydrique, stabilise les sols et réduit les inondations. Éducation — La sensibilisation et le renforcement des compétences des adolescents pour une participation significative à l'initiative de foresterie communautaire; session dédiée au reverdissement et à la FMNR avec promotion de l'apprentissage par le service de reverdissement. Modèles de projets correspondants : Reverdir les communautés, Marchés inclusifs pour les communautés (M4C), FMNR, Eco-IMPACT+ 	Domaines d'intervention de la Feuille de route : 1, 2, 3 	

Domaines d'action	Secteurs de World Vision abordés et modèles de projet correspondants	Domaines d'intervention de la Feuille de route stratégique de l'ESCA	Objectifs de World Vision en matière de bien-être de l'enfant
Autonomisation climatique — éducation et sensibilisation à l'environnement  	<ul style="list-style-type: none"> Éducation — La sensibilisation au climat, le renforcement des compétences et les initiatives de citoyenneté active en milieu scolaire conduisent à une amélioration des connaissances et de la sensibilisation, conduisant à un changement de comportement et à de meilleures pratiques; les compétences basées sur la nature et la vie quotidienne renforcent les programmes formels et les résultats d'apprentissage. Gestion des catastrophes — L'autonomisation des communautés par l'éducation et la formation peut conduire à une meilleure préparation aux catastrophes et à une meilleure résilience aux chocs climatiques. Modèles de projets correspondants : Voix et action des citoyens, Eco-IMPACT+, Marchés inclusifs pour les communautés (M4C); adaptations thématiques à venir aux modèles de la petite enfance et de l'éducation de base/ SEL. 	Domaines d'intervention de la Feuille de route : 1, 2, 3, 4 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants sont bien nourris. Les enfants ont de l'espoir et une vision pour l'avenir. Les adolescents signalent une amélioration du bien-être
Agriculture climato-intelligente  	<ul style="list-style-type: none"> Moyens de subsistance — Les agriculteurs formés appliquent de pratiques agricoles climato-intelligentes, y compris des systèmes d'eau efficaces, tels que les pompes solaires et l'irrigation goutte à goutte, ce qui augmente la productivité agricole et donc les possibilités de génération de revenus. Santé et nutrition — L'amélioration de la fertilité des sols (par exemple, à partir de légumineuses fixatrices d'azote) entraîne une amélioration de la productivité agricole, ce qui mène à une amélioration de la nutrition, de la diversité alimentaire et de l'accès à la nourriture. Les cultures biofortifiées sont souvent tolérantes à la sécheresse et peuvent améliorer l'accès aux aliments nutritifs et la santé des micronutriments. EAH — Des sites de permaculture sont établis pour soutenir la gestion de l'eau au niveau des ménages et des jardins domestiques, améliorant ainsi l'accès à une eau potable saine et salubre. Gestion des catastrophes — L'installation de digues d'infiltration, de diguettes de contours et de végétation en bandes prévient l'érosion et augmente l'infiltration d'eau, rendant les fermes plus résistantes aux risques naturels et aux impacts climatiques. Modèles de projets correspondants : Reverdir les communautés, Marchés inclusifs pour les communautés (M4C) 	Domaines d'intervention de la Feuille de route : 1, 2, 3 	

Domaines d'action	Secteurs de World Vision abordés et modèles de projet correspondants	Domaines d'intervention de la Feuille de route stratégique de l'ESCA	Objectifs de World Vision en matière de bien-être de l'enfant
<p>Gestion communautaire des risques de catastrophe</p>  <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;">     </div>	<ul style="list-style-type: none"> Moyens de subsistance — La formation des agriculteurs et des communautés à la réduction des risques et à la préparation aux catastrophes peut accroître la résilience aux chocs climatiques. Santé et nutrition — Les mesures de préparation aux catastrophes pour les fournisseurs de soins de santé peuvent réduire la propagation et gérer les poussées de malnutrition et de maladies. EAH — Les systèmes d'alerte précoce et les plans de réduction des risques peuvent aider à prévenir les inondations et les tempêtes, ce qui peut protéger l'approvisionnement en eau potable. En intégrant une planification axée sur le climat et basée sur les risques dans la conception et l'implantation des infrastructures EAH, et en mettant l'accent sur des matériaux et une construction de haute qualité, nous augmentons la résilience des structures EAH et réduisons la vulnérabilité des communautés aux conditions météorologiques extrêmes. Éducation — La sensibilisation aux catastrophes dans les écoles permet d'améliorer les connaissances et la sensibilisation, et facilite la contribution des enfants et des jeunes aux activités communautaires de RRC. Modèles de projets correspondants : CBDRM, Eco-IMPACT+ 	<p>Domaines d'intervention de la Feuille de route : 3</p> 	<ul style="list-style-type: none"> La communauté est résistante aux chocs et aux catastrophes. Les filles et les garçons sont pris en charge, protégés et participants

Domaines d'action	Secteurs de World Vision abordés et modèles de projet correspondants	Domaines d'intervention de la Feuille de route stratégique de l'ESCA	Objectifs de World Vision en matière de bien-être de l'enfant
Gestion intégrée des ressources en eau  <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> 2 SANTE ET NUTRITION 3 ASSAINISSEMENT </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> 5 GESTION DES CATASTROPHES 6 EDUCATION </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> 11 GESTION DES DECHETS 13 SANTE ET NUTRITION </div>	<ul style="list-style-type: none"> Moyens de subsistance — La construction de barrages et la protection des cours d'eau fournissent un accès plus fiable à l'eau pour l'irrigation des cultures et le bétail, améliorant ainsi la productivité agricole. EAH — Les meilleures pratiques de la GIRE protègent la quantité et la qualité des sources d'eau dont dépendent les systèmes d'approvisionnement en eau. Développer la sensibilisation aux tendances à long terme des bassins versants dans lesquels nous travaillons, telles que les modèles de rendement hydrologique et les inondations ou les sécheresses, aide également à protéger l'accès à l'eau potable et à renforcer la gestion des précieux approvisionnements en eau pour les ménages et les institutions. Santé et nutrition — Un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement réduit l'incidence de la malnutrition, des maladies d'origine hydrique et d'autres maladies infectieuses. Gestion des catastrophes — La construction de barrages et de gabions contribue à réduire les impacts des catastrophes hydrologiques, telles que les inondations et la sécheresse. Éducation — Sensibilisation et renforcement des compétences des adolescents pour une participation significative à la gestion communautaire de l'eau; session dédiée à l'eau avec promotion de l'apprentissage par le service Modèles de projets correspondants : Modèle de projet de base EAH, Eco-IMPACT+ 	Domaines d'intervention de la Feuille de route : 1, 2, 3   	<ul style="list-style-type: none"> La communauté a accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Les enfants sont bien nourris.
Gestion des déchets  <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> 3 SANTE ET NUTRITION 5 GESTION DES CATASTROPHES </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> 6 EDUCATION 11 GESTION DES DECHETS </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> 12 SANTE ET NUTRITION CO2 </div>	<ul style="list-style-type: none"> Santé et nutrition — Les déchets gérés en toute sécurité créent un environnement plus hygiénique et réduisent le risque de contamination des approvisionnements en eau, créant ainsi des résultats positifs pour la santé des communautés locales. Moyens de subsistance — La création d'installations de gestion des déchets crée des emplois pour les collectivités locales. EAH — Des déchets solides et liquides bien gérés réduisent la probabilité de contamination des sources d'eau potable, diminuant ainsi l'incidence des maladies. Éducation — Des initiatives de citoyenneté active des adolescents pour identifier et aborder les problèmes environnementaux dans leurs communautés, souvent liés à la gestion des déchets et à un environnement propre; session dédiée à la pollution plastique. Modèles de projets correspondants : Voix et action des citoyens, Eco-IMPACT+, Marchés inclusifs pour les communautés (M4C) 	Domaines d'intervention de la Feuille de route : 3, 4  	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants sont protégés contre les maladies infectieuses et les décès évitables.

Domaines d'action	Secteurs de World Vision abordés et modèles de projet correspondants	Domaines d'intervention de la Feuille de route stratégique de l'ESCA	Objectifs de World Vision en matière de bien-être de l'enfant
<p>Technologies énergétiques efficaces sur le plan énergétique, et renouvelables</p>  	<ul style="list-style-type: none"> Éducation — Les lampes solaires permettent aux enfants de faire leurs devoirs la nuit, ce qui améliore leurs résultats scolaires. Moyens de subsistance — Les technologies liées aux énergies renouvelables, comme les pompes à eau solaires, réduisent les dépenses agricoles, ce qui permet aux agriculteurs d'investir dans l'amélioration de la productivité agricole. Santé et nutrition — Les cuisinières et les lampes solaires économisent en carburant réduisent l'exposition aux polluants nocifs de l'air intérieur provenant de la combustion du bois et du kérozène. Les technologies solaires ou autres technologies renouvelables alimentent les établissements de santé et soutiennent la continuité des services (y compris les services de santé nocturnes). EAH — La transition vers les sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire, pour les systèmes d'approvisionnement en eau contribue à nos objectifs climatiques tout en permettant aux communautés éloignées d'accéder à l'eau potable canalisée dans leurs maisons ou leurs cours. Modèles de projets correspondants : Voix et action des citoyens, Eco-IMPACT+, Marchés inclusifs pour les communautés (M4C) 	<p>Domaines d'intervention de la Feuille de route : 1, 2, 3, 4</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants sont protégés contre la mort évitable.

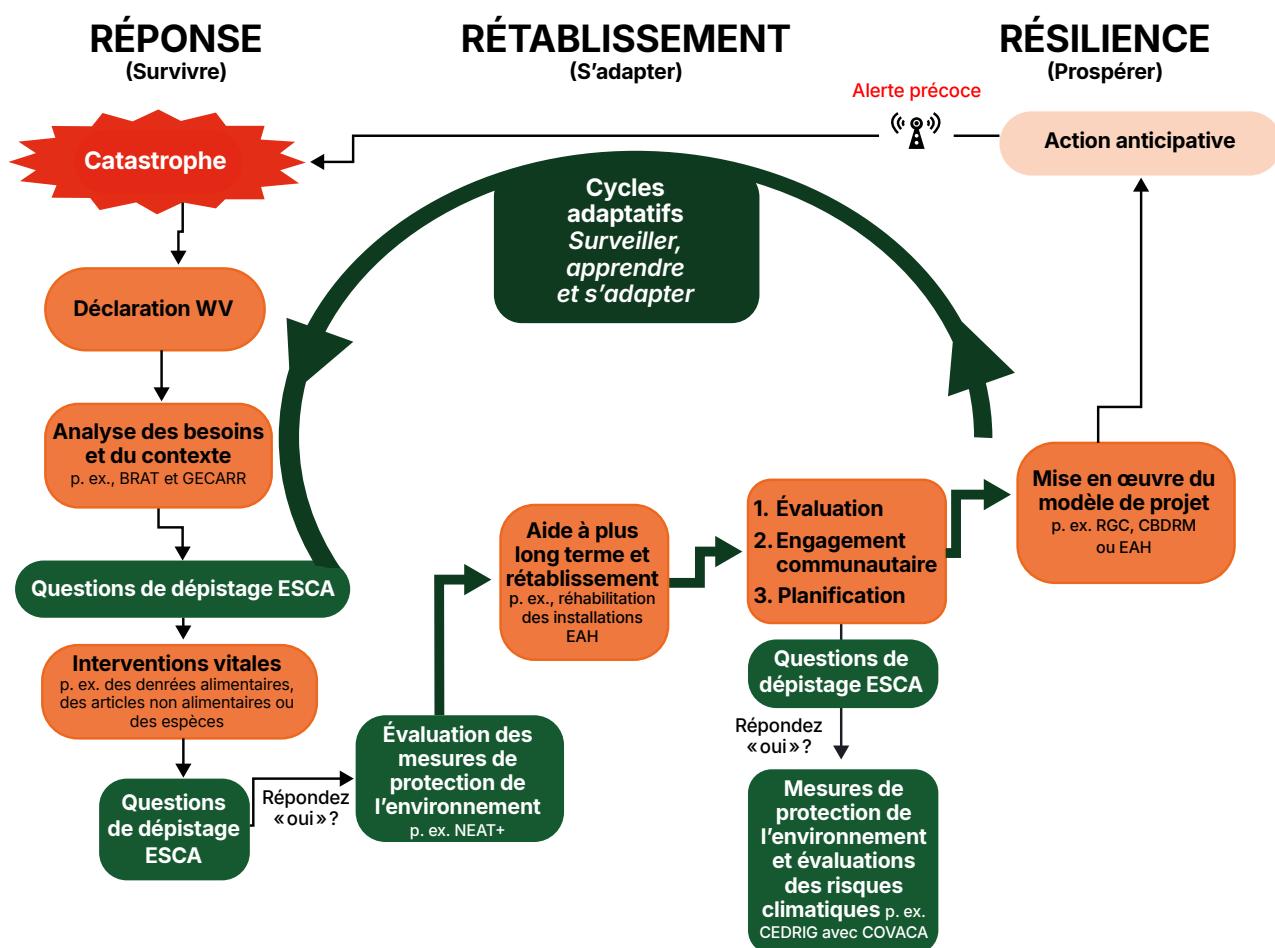
ANNEXE 3. PROGRAMMATION ADAPTATIVE ET APPROCHES DE PROGRAMMATION EN CONTEXTE FRAGILE DE WORLD VISION

L'Approche de programmation adaptative (APA) de World Vision nous permet de travailler dans le nexus de l'aide humanitaire, du développement et de la paix dans des contextes fragiles, stables, urbains et ruraux. Au cœur de l'APA se trouvent les questions sur les principes de développement transformationnel, les moteurs de la durabilité et le chemin critique qui guident la présence de World Vision dans les zones cibles. L'APA s'applique à tous les types de financement, met l'accent sur les engagements en faveur de l'EGISPH, de la protection et de la participation des enfants, et encourage les approches dirigées localement pour un plus grand impact. L'APA intègre des aspects de l'Approche du programme de contexte fragile

(FCPA) pour les contextes fragiles et permet de travailler dans le nexus de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. Il permet aux équipes et aux partenaires de comprendre les contextes changeants, de gérer les risques de manière proactive et de donner aux acteurs locaux les moyens d'adapter les activités et les budgets pour une transformation durable.

La durabilité environnementale et l'action pour le climat doivent être prises en considération tout au long du cycle de programmation. La figure 11 illustre le lien entre la réponse d'urgence et le développement. Elle décrit les processus pertinents, les phases de programmation et les

Figure 11 ESCA pour la programmation adaptative et la programmation en contexte fragile de World Vision



outils d'examen et d'évaluation environnementaux correspondants (indiqués dans les cases vertes). En raison de la nature fluide des contextes fragiles, un projet peut passer d'une phase à l'autre à mesure que les conditions changent. Certains bureaux extérieurs peuvent fonctionner simultanément en plusieurs phases dans différentes zones géographiques ou secteurs.

- Intervention d'urgence (survivre) : lorsqu'une catastrophe est déclarée par World Vision, la priorité initiale est de procéder à une Évaluation rapide des besoins de base (BRAT). Elle est suivie de questions de dépistage environnemental préalable pour les distributions proposées qui sauvent des vies (par exemple, les distributions de produits alimentaires ou non alimentaires). Une fois les interventions vitales immédiates en cours, des évaluations plus complètes des garanties environnementales — telles que NEAT+ — peuvent être utilisées pour éclairer davantage les programmes d'urgence et de relèvement.

- Récupération (s'adapter) : cette phase peut impliquer divers outils de garantie environnementale, en fonction du contexte et du type de subvention. Elle est souvent plus pertinente dans les contextes de crise prolongée, où les situations peuvent fluctuer entre la réponse d'urgence et les efforts de développement.
- Résilience (prospérer) : lorsque les conditions le permettent, une évaluation des garanties environnementales au niveau du projet, telle que CEDRIG, devrait être menée pour éclairer la conception des modèles de projets de base de World Vision. Les outils participatifs, tels que COVACA ou CVCA, qui évaluent les vulnérabilités des communautés, peuvent améliorer considérablement le processus CEDRIG. Il s'agit d'un cadre destiné à renforcer l'alerte précoce, en particulier au sein de la communauté, et à établir un lien avec les protocoles d'action anticipative afin de renforcer davantage la résilience aux futurs chocs climatiques.

Notes de fin

- i United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights (2017). Analytical Study on the Relationship between Climate Change and the Full and Effective Enjoyment of the Rights of the Child (A/HRC/35/13), https://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?si=A/HRC/35/13
- ii Bennett, M., Friel, S. (2014). 'Impacts of Climate Change on Inequities in Child Health,' *Children (Basel, Switzerland)*, 1(3), 461–473, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4928733/>
- iii World Food Programme (2022). 'A generation at risk: nearly half of global food crisis hungry are children, says WFP, African Union Development Agency NEPAD, The Education Commission and education partners.' <https://www.wfp.org/news/generation-risk-nearly-half-global-food-crisis-hungry-are-children-say-wfp-african-union>
- iv World Food Programme (2021). *Climate Crisis and Malnutrition*, https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000131581/download/?_ga=2.66309035.424760957.1728307269-1380607812.1728307269.
- v Anderson, A. (2019). *Building Resilience in Education to the Impact of Climate Change*, Brookings Institution, <https://www.brookings.edu/articles/building-resilience-in-education-to-the-impact-of-climate-change/>
- vi World Bank (2024). Choosing Our Future: Education for Climate Action, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstreams/ed79f278-303f-4e7e-b6e5-4dba7a34f3db/download>.
- vii Nazrul Islam, S. & Winkel, J. (2016). UN Department of Economic and Social Affairs, Climate Change and Social Inequality, https://www.un.org/esa/desa/papers/2017/wp152_2017.pdf
- viii Rony, M. K. K. & Alamgir, H. M. 'High temperatures on mental health: Recognising the association and the need for proactive strategies—A perspective.' *Health Sci Rep.* 2023; 6:e1729. doi : 10.1002/hsr2.1729
- ix Save the Children (2021). *Walking into the Eye of the Storm*, https://www.savethechildren.org.nz/assets/Files/Reports/Eye-of-the-Storm_Report.pdf
- x UNHCR, 'Climate Change and Disaster Displacement', <https://www.unhcr.org/en-au/climate-change-and-disasters.html>
- xi World Bank (2021), *Groundswell report*, <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/09/13/climate-change-could-force-216-million-people-to-migrate-within-their-own-countries-by-2050>
- xii Chuang, E., Pinchoff, J. & Psaki, S. (2018). 'How Natural Disasters Undermine Schooling,' Brookings Institution, <https://www.brookings.edu/articles/how-natural-disasters-undermine-schooling/>

World Vision s'attache à aider les enfants les plus vulnérables à surmonter la pauvreté et à vivre pleinement leur vie. Nous aidons les enfants de tous horizons, même dans les endroits les plus dangereux, inspirés par notre foi chrétienne.



www.wvi.org